Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis ... $2.50
" " Europe $5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

12ème Année · 2-705 · PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 7 février, 1923 · No. 49

L'ECOLE UNE QUESTION DE VIE OU DE MORT

Quelques points du programme

Après les appels si éloquents de nos éminents archevêque et évêque de Régina et de Prince-Albert en faveur de la Convention du 20 février, après les articles si pleins de coeur de notre président, M. Emile Gravel, et de notre aumônier le R. P. Auclair, retenus loin de nous par la maladie, il semblait qu'il ne restait plus rien à dire pour faire ressortir toute l'importance de cette Convention; et cependant notre Secrétaire général, dans son article de la semaine dernière, apporte des précisions nouvelles qui, à elles seules, justifient la tenue immédiate d'une Convention.

Je tiens, pour ma part à apporter mes humbles félicitations à Mgr Marois pour son courage à dire tout haut ce que d'autres pensent tout bas.

Il est grand temps que nous nous débarrassions de cette atmosphère d'hypocrisie qui nous étouffe et qu'avant de nous confondre en remerciements, nous sachions au juste pourquoi nous remercions.

L'article de Mgr Marois aidera puisamment le travail de la Convention en le guidant vers les problèmes véritables qui attendent une solution.

Notre situation au point de vue scolaire est plus grave qu'elle ne l'a jamais été depuis la naissance de l'Association Interprovinciale.

Celle-ci a fait son possible. Pendant six ans l'on peut dire qu'elle a réellement sauvé la situation en faisant venir chaque année des instituteurs et des institutrices de Québec. Le Département de l'Education, par un règlement récent, vient de la mettre hors d'état de continuer efficacement son travail, en fermant pratiquement la porte à la plus grande partie des diplômés de Québec.

Le résultat, c'est que j'ai sur mon bureau de nombreuses demandes d'intituteurs, et pas une seule offre.

Les secrétaires des commissions scolaires vont faire paraître des annonces dans les journaux. Ils vont s'adresser au bureau de placement du Département de l'Education avec le même résultat. Il n'y a pas d'instituteurs, ils n'en auront pas.

Le printemps dernier, nous avons voulu persister malgré le règlement, espérant qu'il ne serait pas appliqué. Plusieurs jeunes gens sont venus de Québec munis de diplômes modèles ou académiques émis par le Bureau-Central. Aucun d'eux n'a pu obtenir l'admission aux Ecoles Normales.

La Convention aura à trouver une solution à cette si grave question. C'est pour nous une question de vie ou de mort.

Pour ma part, je ne vois pas d'autre attitude à prendre que celle de la résistance ouverte. Depuis toujours nous avons fait notre possible pour nous conformer à des lois scolaires que nous considérions être une violation de nos droits de pères de famille et de citoyens canadiens, et pour nous remercier de cette bonne volonté, on prend plaisir à multiplier les obstacles et à nous pousser au pied du mur. Si le gouvernement, ou son Département d'Education, refuse ses diplômes aux gradués de Québec, qu'il les garde; nous nous en passerons, acceptant d'avance la pleine responsabilité de nos actes.

Dans l'Ontario persécuté, nos frères ont des Ecoles Normales bilingues, des diplômes bilingues, des inspecteurs canadiens-français. Nous n'avions rien de tout cela dans la libre et tolérante Saskatchewan, et cependant nous avions quand même le sourire; et comme un seul homme nous défendions le gouvernement de cette province. Comme récompense, on donne un tour de plus au noeud coulant qu'on nous a passé autour du cou.

On nous dit que le gouvernement n'est pas responsable de cette situation: on affirme que plusieurs ministres ne la connaissent même pas; et que les hauts fonctionnaires du Département de l'Education en ont seuls la responsabilité.

C'est possible. J'ai toujours pensé que si nos pires adversaires arrivaient un jour au pouvoir, il n'y aurait pas un seul changement de fait dans ce département. Ils y ont par avance installé leurs créatures.

Mais comment des ministres qui nous semblent remplis de bonne volonté, comment l'Hon. Latta couvrent-ils de leur autorité de semblables mesquineries ?

Ceci d'ailleurs ne nous concerne pas. Nous n'avons pas à rechercher les responsabilités, mais à juger les résultats.

On comprendra que cette question scolaire est assez importante pour occuper une toute première place dans le programme de la Convention.

Nous aurons ensuite à nous occuper d'organisation. Aussi longtemps que nous avons cru pouvoir compter sur la sympathie de nos gouvernements dans cette question des écoles, nous pouvions à la rigueur nous passer d'une organisation active et vigoureuse. Mais avec les luttes qui se dessinent et semblent inévitables, si nous voulons que nos enfants aient une chance d'apprendre à l'école leur langue maternelle, il nous faut une organisation qui ait des moyens d'action autrement plus puissants que ceux dont nous disposons aujourd'hui. Ce sera à nous d'en jeter les bases et de lui garantir la vie.

Il nous faudra encore nous occuper de notre journal. Nous aurons d'autant plus besoin de lui que la situation sera plus grave. Il faudra rechercher en commun les moyens de lui assurer une collaboration active dans chaque paroisse— collaboration lui fournissant chaque semaine une chronique locale bien rédigée, et s'occupant des annonces et du recouvrement des abonnements.

Nous aurons à étudier la très grave question de la colonisation. On en parle dans toutes les Conventions. C'est le sujet à l'ordre du jour. Il s'est formé une très grosse compagnie l'année dernière. Son programme était colossal. Il s'agit de savoir si cette colonisation va se faire contre nous, ou si nous pourrons en tirer parti pour fortifier nos paroisses.

Le gouvernement fédéral a nommé deux missionnaires colonisateurs, l'un pour le sud, l'autre pour le nord de la province. Tous les deux seront là ainsi que plusieurs autres colonisateurs d'expérience. Il faudra étudier les moyens de leur aider dans leur travail. Peut-être arriverons-nous à former un comité comprenant un délégué par paroisse représentée à la Convention. Ces délégués seraient chargés de se tenir en relation avec le colonisateur, afin de lui indiquer les terres à vendre dans la région, et lui donner toutes les informations dont il pourrait avoir besoin.

Comme on le voit, toutes nos paroisses auront un intérêt matériel à se faire représenter, puisque toutes ont besoin de colons pour se développer.

Mais en dehors même de ce motif, toutes tiendraient à se faire représenter. Pas une seule n'est assez pauvre pour ne pas avoir au moins deux délégués. Il y a là question d'honneur.

Tous nos chefs religieux et nationaux nous convient à ce rendez-vous d'où dépend peut-être l'avenir de notre groupe au point de vue scolaire. Aucune autre Convention précédente n'avait groupé de pareils encouragements, parce qu'aucune autre ne s'était trouvée devant de pareilles responsabilités.

On a besoin de nous, on nous appelle: Tous nous répondrons présent ! Nos districts d'écoles seront largement représentés à la Convention des Commissaires, comme nos cercles de nos paroisses seront largement représentés à la Convention de l'A. C. F. C.; et tous ensemble, que nous soyons du Nord ou du Sud, de l'Est ou de l'Ouest, tous également Franco-Canadiens, nous viendrons apporter à nos chefs l'assurance de tout notre dévouement, de tout notre patriotisme.

RAYMOND DENIS.

L'aide que peut nous apporter le Manitoba français

Tous les Franco-Canadiens de la Saskatchewan apprendront avec plaisir que leurs compatriotes du Manitoba et de l'Alberta seront brillamment représentés à la Convention de Prince-Albert, les 20, 21 et 22 courant.

La situation du groupe français dans les trois provinces de l'Ouest offre tant de points communs, nos différents problèmes sur le terrain de l'organisation nationale et de la défense scolaire présentent une telle similitude qu'il y a le plus grand profit pour tous à ce que des relations suivies s'établissent et que les chefs se concertent de temps en temps.

L'empressement avec lequel nos amis de l'Alberta et du Manitoba ont répondu à notre invitation montre assez qu'ils pensent comme nous. Il ne saurait faire de doute pour personne que l'expérience des uns est utile aux autres. D'autre part, nous avons tous besoin d'être encouragés dans la lutte difficile que nous soutenons, et de tous les motifs propres à remplir nos coeurs d'espoir, le meilleur n'est-il pas la conviction que nous ne sommes pas un petit groupe isolé, que dans les provinces voisines ont fait la même lutte, on poursuit le même idéal?

A titre d'aîné, le Manitoba français peut faire beaucoup pour instruire et guider les Canadiens des provinces plus jeunes. Ayant souffert davantage et depuis plus longtemps, il s'est trouvé dans la triste nécessité de s'aguerrir et de s'orgaser pour la résistance. Nous venons précisément de recevoir une petite brochure qui retrace brièvement les phases de cette lutte et rappelle comment ont été et demeurent violés les droits des parents, les droits de l'Eglise et les droits de la constitution. C'est "En face de la Persécution scolaire au Manitoba" (1), par M. l'abbé J. Ad. Sabourin, chancelier de l'archevêché de Saint-Boniface, visiteur diocésain des écoles.

On sait que nos compatriotes de la province voisine ont fondé en 1916 l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. C'est un organisme vigoureux de défense et de soutien matériel pour leurs écoles. Les dernières pages de la brochure dont nous venons de parler lui sont consacrées et nous y voyons comment le problème se pose bien de la même façon que chez nous.

"Nous avons besoin de générosité, écrit l'auteur. Notre personnel enseignant est trop peu nombreux: il nous faut travailler à l'augmenter en aidant les candidats et les candidates qui peuvent entreprendre le cours de l'Ecole Normale. La formation de l'Ecole Normale est défectueuse, pour employer un euphémisme, au point de vue de notre foi et de notre langue; il nous faudra combler ces lacunes au moyen de cours spéciaux. L'enseignement du français languit en bien des écoles; nous avons besoin de le stimuler au moyen de concours. Certains centres sont par trop apathiques et négligents, d'autres ne semblent pas comprendre suffisamment le travail de l'Association: il faut pourvoir aux visites d'un délégué de l'Association pour fouetter le sentiment religieux et le sentiment national et donner à la population les explications nécessaires. En plusieurs endroits des écoles libres s'imposent et il faut à l'Association un Secrétariat permanent. Tout cela exige des fonds."

Citons encore les toutes dernières lignes de l'opuscule:

"Au moyen-âge quand on fondait une nouvelle cloche, la foule des croyants s'empressait autour des fourneaux pour jeter dans le métal en fusion ses joyaux d'or et d'argent. Lorsque le nouveau carillon annonçait les grands souvenirs des fêtes religieuses et les événements les plus solennels de la vie chrétienne, chacun éprouvait la satisfaction de se dire: "Je suis pour quelque chose dans ses accords mélodieux, qui flattent l'oreille et qui parlent au coeur." *Quand on entendra dire que l'Association d'Education au Manitoba a tenu haut et ferme le drapeau du droit et de la justice en matière scolaire, il faut que chaque Canadien français de notre province puisse se dire*: "Je suis pour quelque chose dans cette lutte et ce triomphe, par le concours que j'y ai apporté."

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba aura un délégué à la Convention de Prince-Albert et ce délégué sera M. l'abbé Sabourin lui-même. Nul n'est mieux qualifié pour exposer devant nos commissaires ce qui se fait dans sa province, puisqu'il se trouve au coeur de la lutte, et qu'à titre de visiteur diocésain des écoles il est l'homme le plus au courant de la situation scolaire au Manitoba.

Donatien Frémont

(1) En vente chez l'Auteur, à l'Archevêché de Saint-Boniface. Prix: 20 sous.

Aux Prêtres, aux Délégués

Devant l'affluence considérable qui s'annonce pour la Convention, le logement des délégués et des visiteurs devient une question très importante. Le Comité de Réception saura répondre aux exigences de la situation, mais il demande qu'on lui facilite sa tâche.

Messieurs les membres du clergé qui se proposent de venir à Prince-Albert sont priés d'en notifier immédiatement M. l'abbé J. H. Brodeur, procureur de l'Evêché.

Les délégués et visiteurs laïcs voudront bien aviser également le plus tôt possible M. Alphonse Fortin, président du comité de Réception.

COUPONS A DETACHER ET A ADRESSER

après l'avoir signé, à M. l'abbé J. H. Brodeur ou à M. Alphonse Fortin, suivant le cas.

J'ai l'honneur de vous informer que je serai à Prince-Albert pour la Convention.

(Signé)

LES FRANCO-CANADIENNES ET LA CONVENTION

Nous rappelons que les dames sont cordialement invitées à assister à la Convention et nous comptons bien qu'elles y viendront nombreuses.

Des séances spéciales ont été organisées pour elles dans l'après-midi, le mardi et le mercredi. Les Franco-Canadiennes de Prince-Albert donneront une réception en leur honneur. Des causeries leur seront faites par les meilleurs orateurs de la Convention. Le dernier jour, elles seront admises au banquet.

Les institutrices sont particulièrement sollicitées de venir.

Dernier avis

Pour répondre à quelques demandes d'informations, nous tenons à préciser certains points.

1.—En dehors des délégués, il y aura place dans la salle pour des visiteurs qui, nous l'espérons, seront très nombreux.

Ces visiteurs n'auront pas droit de vote sur les questions soulevées, mais pourront, s'ils le désirent, et avec l'autorisation du président, prendre part à la discussion, et faire connaître leurs opinions

2.—Un commissaire d'école faisant partie d'une commission scolaire non représentée à la Convention sera accepté comme délégué, représentant la partie française de son arrondissement scolaire. Il aura les mêmes droits que les autres délégués.

3.—Dans une paroisse où il n'y aurait pas de cercle de l'A. C. F. C., le curé peut s'entendre avec ses paroissiens pour envoyer des délégués dont le nombre ne dépassera pas quatre par paroisse. Ces délégués devront avoir en leur possession un certificat du curé de la paroisse attestant qu'ils représentent la dite paroisse. Ils auront à la Convention les mêmes droits que les autres délégués.

4.—La présence des instituteurs et des institutrices est particulièrement désirable à cette Convention, aussi le Comité d'Oganisation insiste-t-il pour que les Cercles ou les districts d'école en envoient le plus grand nombre possible comme délégués.

5.—Les délégués des districts d'école auront $2.00 de contribution à verser. Ces $2.00 seront remboursables par leur district.

Les délégués des paroisses, là ou il n'y a pas de cercles, auront à payer $1.00 pour leur admission comme membres de l'A. C. F. C.

Comment venir à Prince-Albert

Les délégués venant par la ligne Moose-Jaw-Shauvanon devront prendre le train le lundi 19 pour arriver à Régina dans l'après-midi et prendre, le soir, le C. N. R. de 11 h. 50, arrivant à Prince-Albert le mardi matin à 10 h.

Les délégués du sud-est de la province devront partir de chez eux pour prendre ce même train de Régina à 11 h. 55, lundi soir.

Le train Turtleford-North Battleford arrive à North Battleford lundi soir; le train Battleford-Prince-Albert part de North Battleford le mardi matin à 8 h. et arrive à Prince-Albert à 1 h. 05.

Le train de Big River part le lundi et le mercredi à 6 h. 30 du matin et arrive à Prince-Albert à midi.

Le train de Winnipeg par Hudson Bay Junction, Tisdale et Melfort arrive tous les jours à Prince-Albert à 8 h. du matin.

Les délégués de la ligne de Humboldt, Prud'homme, Vonda partiront lundi soir pour coucher à Saskatoon et arriver à Prince-Albert par le train de 10 h., qui part de Saskatoon à 6 h. 40.

Le train régulier du Grand Tronc venant de Watrous, qui dessert Wakaw, Domremy, Hoey, Saint-Louis, n'arrive que le mardi soir à 7 h. 35. Mais à la demande du comité d'organisation du congrès, M. J. P. Johnson, surintendant des Chemins de fer Nationaux à Prince-Albert, a bien voulu promettre de faire attacher un wagon de voyageurs au train de marchandises de mardi matin, à son passage à Wakaw. De la sorte les nombreux délégués qui viennent de ce côté pourront être à Prince-Albert pour l'ouverture de la Convention. Ils sont priés de se tenir en contact avec les agents de leurs stations respectives pour savoir l'heure exacte du passage de ce train.

Le Programme de la Convention

PRINCE-ALBERT, 20, 21 et 22 FEVRIER 1923.

MARDI MATIN

11 h. — Remise des lettres de créance par les délégués des cercles et des commissions scolaires. Remise des insignes.

MARDI APRES-MIDI

1 h. — Continuation de la remise des lettres de créance.

1 h. 30 — Séance générale de l'Association des Commissaires.
Présidence de M. l'abbé J. Bois, vice-président de l'Association des Commissaires.
Bienvenue aux délégués, par M. JULES CASGRAIN, secrétaire de l'Ecole Séparée de Prince-Albert.
Réponse du Président.
Allocution de S. G. MGR J.-H. PRUD'HOMME.
Discours de S. G. MGR O.-E. MATHIEU sur l'Education.
Les devoirs des Commissaires d'école — M. l'abbé J. BOIS, curé de Meyronne.
La lutte scolaire au Manitoba — M. l'abbé J. AD. SABOURIN, D.D., chancelier de l'archidiocèse de Saint-Boniface.
L'enseignement du français dans nos écoles à l'heure actuelle, les moyens de le développer — M. RAYMOND DENIS.
Le personnel enseignant et nos écoles — M. LOUIS CHARBONNEAU.
Nomination du Comité des Résolutions.

MARDI SOIR

8 h. — Séance générale de l'A. C. F. C.
Bienvenue aux délégués, par M. J.-A. FORTIN, président du cercle de Prince-Albert.
Réponse du Président: But de la Convention, raisons d'être de l'A. C. F. C.
Discours de S. G. MGR J.-H. PRUD'HOMME.
Discours de l'HONORABLE J. M. UHRICH.
Allocution de S. G. MGR O.-E. MATHIEU.
Allocution de M. le Maire T.-C. Davis.
Allocution de S. G. Mgr O. Charlebois.
Discours des représentants du Manitoba et de l'Alberta.
Discours du R. P. J. MAGNAN, O.M.I., recteur du Collège de Gravelbourg.

MERCREDI MATIN

9 h. — Messe pontificale. Sermon par le R. P. J. MAGNAN, O.M.I.

11 h. — Assemblée générale des Commissaires.
Rapport financier de l'Association des Commissaires.
Rapport des directeurs de l'Association Interprovinciale.
Discussion générale sur la question des diplômes de Québec et l'attitude du gouvernement à cet égard.

MERCREDI APRES-MIDI

1 h. 30 — Séance générale de l'A. C. F. C.
Rapport du Chef du Secrétariat.
Rapport du Trésorier Général.
Nécessité de l'organisation en général; l'organisation centre de résistance française; le rôle nécessaire de l'A. C. F. C. — MGR Z.-H. MAROIS, P.D., vicaire général de l'archidiocèse de Régina.
Le rôle des cercles au triple point de vue social, paroissial et national — M. LOUIS DE MONTARNAL, de Edam.
La vie intime des cercles, les moyens de l'entretenir — M. le DR L. A. AUBIN, de Meyronne; R. P. B. FALLOURD, F.M.I., de Saint-Hubert-Mission.
Les cercles de l'A. C. F. C. utilisés comme coopératives d'achat — M. RAYMOND LEDUC, d'Assiniboia; M. PAUL BOURDY, de Laflèche.
Le français dans la famille, dans la vie sociale et dans le monde des affaires — R. P. ADAM, de Saint-Louis.
L'A. C. F. C. et l'inspection française des écoles — M. RAYMOND DENIS.

MERCREDI SOIR

Séance des Commissaires.
Discussion des résolutions — Election des officiers.
Séance de l'A. C. F. C.
La Compagnie de la Bonne Presse, son passé difficile, ses besoins — M. J.-E. MORRIER, président de la Bonne Presse.
Le rôle des cercles dans la diffusion et l'information du journal — M. DONATIEN FREMONT, rédacteur au *Patriote de l'Ouest*.

JEUDI MATIN

Séance de l'A. C. F. C. — Présidence de M. L'ABBE J.-H. BRODEUR, procureur du diocèse de Prince-Albert.
Notre droit et notre devoir de coloniser avec les nôtres — R. P. ADAM.
Le travail pratique à faire aux Etats-Unis — M. J. E. LAFORCE, agent de colonisation des Chemins de fer Nationaux du Canada, de Boston.
Le travail pratique à faire dans l'Ouest — M. l'ABBE J. M. BOUCHER, missionnaire colonisateur du diocèse d'Edmonton.
Le travail pratique à faire dans la province de Québec — R. P. J. B. BOYER, missionnaire colonisateur du diocèse de Prince-Albert.
Résolutions de l'A. C. F. C.
Election des officiers.

JEUDI APRES-MIDI, 1 h.

GRAND BANQUET

JEUDI SOIR

8 h. — Grande séance dramatique et musicale.
Hommage à Mgr Taché à l'occasion de son centenaire — Discours de S. G. Mgr J.-H. Prud'homme et de M. Louis Schmidt, de Saint-Louis.

Saint François de Sales patron des écrivains catholiques

Une encyclique de Pie XI sur l'auteur de l'"Introduction à la vie dévote"

Rome — *Le pape a publié une encyclique sur saint François de Sales, où il est proclamé patron des écivains catholiques.*

François de Sales naquit à Sales, près d'Annecy, Haute-Savoie, en 1567, *et mourut à Lyon le 23 décembre* 1622. En 1602, il fut nommé évêque de Genève, et plus tard devint un des fondateurs de l'ordre de la Visitation. Parmi ses oeuvres, on cite en premier le célèbre "*Traité de l'Amour de Dieu*". Sa fête tombe le 29 janvier.

"La douceur de son caractère, dit l'encyclique, unie à sa profonde doctrine, lui permit de convertir d'inombrables âmes. Sa force le rendit invincible dans la défense des droits de l'Eglise, et sa franchise évangélique le conduisit à stigmatiser l'hypocrisie des puissants.

Parmi ses oeuvres, le pape rappelle son "Introduction à la Vie dévote" et son "Traité sur l'amour divin". Le souverain pontife dit que l'oeuvre mentionnée en premier lieu devrait être lue par tous les catholiques, attendu que c'est le livre de ce genre le plus parfait.

La seconde oeuvre, dit l'encyclique, traite des problèmes les plus ardus de la théologie, non d'une façon sèche, mais plaisante, et avec une admirable variété d'illustrations et d'exemples.

Le pape rappelle encore les lettres du saint, dans lesquelles il met ses principes de la vie spirituelle au service des croyants, et le "Livre des controverses", publié après sa mort d'après ses notes, et dans lequel il a adopté une manière nouvelle pour argumenter avec les hérétiques, oeuvre qui révèle une merveilleuse science théologique et de profondes pensées.

Après avoir résumé la vie du saint et de ses oeuvres, le pape exhorte l'épiscopat à célébrer cette année son troisième centenaire afin d'attirer l'attention des croyants sur ses enseignements.

Il ajoute encore un mot pour les organes catholiques qui, déclare-t-il, doivent imiter et garder dans leurs discussions la vigueur en même temps que la modération et la *charité, qui caractérisaient saint* François. Le pape profite de cette occasion pour le proclamer le patron des écrivains catholiques.

* * *

Récemment, dans la *Revue des Jeunes*, M. Henry Bordeaux, parlant de François de Sales, "le plus doux des hommes", écrivait:

Aîné de treize enfants, élevés à la campagne, saint François de Sales demanda son instruction bien plus encore aux réalités de la vie qu'aux livres, quoiqu'il fût très savant. Il est la fleur même de la Savoie qu'il représente dans son sens pratique, dans son esprit un peu railleur. Evêque à trente-trois ans, il est, avant tout, un pasteur préoccupé de son troupeau."

Mgr Mathieu parle à Québec

Le rôle de l'archevêque de Régina auprès des protestants de l'Ouest

Un auditoire d'élite, au premier rang duquel on remarquait Sir Charles Fitzpatrick et madame Fitzpatrick, Mgr François Pelletier, l'honorable Thomas Chapais et madame Chapais, l'honorable juge et Mme Bernier, l'hon. Cyrille-F. Delâge et Mme Delâge, le colonel Morin, M. Georges Bellerive, M. Joseph Mathieu, le notaire Mathieu, et presque tout le personnel du grand Séminaire remplissait la salle des Promotions de l'Université Laval, pour entendre S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina y donner une conférence au bénéfice de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur.

L'éminent conférencier fut longuement applaudi lorsqu'il monta à la tribune. Après un exode où il parle des liens puissants qui l'attachent à Québec, Mgr Mathieu entre dans le vif de son sujet: le rôle qu'il s'efforce de jouer dans l'Ouest auprès des protestants de cette région dans les rares loisirs que lui laisse l'exercice de son ministère épiscopal. Ce rôle s'exerce en particulier, dans les conférences qu'on sollicite souvent de lui.

Mgr Mathieu en résume quelques-unes:

Une première, où il montre quel épiscopal. Ce rôle s'exerce, en par-la voix de Burke, fit aux prêtres, aux religieux et religieuses chassés de France par la Févolution. La bienveillance coûte peu: elle se place facilement et rapporte beaucoup. Ces prêtres et ces religieux, dont un bon nombre passèrent au Canada, payèrent avec usure à l'Angleterre ce qu'elle avait fait pour eux. C'est grâce à eux, c'est grâce au clergé canadien si le drapeau anglais flotte encore ici. Si Mgr Briand n'avait pas été là pour indiquer à ses ouailles leur devoir, il n'y aurait pas d'Amérique britannique.

En 1812 c'est Mgr Plessis qui contribua à grouper autour de Carleton les soldats canadiens-français qui conservèrent une nouvelle fois le pays à l'Angleterre.

En 1870 on rappela Mgr Taché, alors au concile du Vatican, pour apaiser la rébellion de l'Ouest.

Dans une deuxième conférence Mgr Mathieu a montré aux protestants de la Saskatchewan comment un million huit cent mille Canadiens français traitent une infime minorité protestante dans la province de Québec. La majorité donne à la minorité une pleine mesure de justice particulièrement en matière scolaire. Jamais, dans Québec, il ne s'est passé une loi dont puissent se plaindre les Anglais. La comparaison avec les autres provinces, où les droits de la religion catholique et de la langue française sont toujours discutés, faisait découler de cette conférence une conclusion toute naturelle.

Une troisième conférence permit à Mgr Mathieu de rappeler les *paroles de Sir John MacDonald*, au sujet de la parfaite égalité des deux races, française et anglaise au Canada. *Lui-même est une preuve* vivante de la bonne volonté des Canadiens français pour l'étude de la *langue anglaise. Il n'a jamais étu*dié cette langue ailleurs qu'au Séminaire de Québec: et cependant *il parvient à se faire comprendre fa*cilement par tous les auditoires an*glais de l'Ouest.* Il y a au Canada cinquante Canadiens français *qui* apprennent l'anglais, contre un Anglais qui apprend le français. Il rappela à son auditoire que le bilinguisme n'est pas une utopie et que l'Angleterre elle-même le pratique couramment. En Grande-Bretagne plus d'un million de Gallois parlent leur propre langue et ont leurs écoles. Six cent *mille Irlandais* et deux cent mille Ecossais parlent le gaélique. Dans les îles de la Manche on parle français. Dans le Sud-Africain l'anglais et le hollandais sont sur le même pied. A Malte, on parle trois langues. En Belgique on en parle deux; en Suisse trois.

La conclusion de cette conférence a été qu'il est aussi absurde qu'injuste de vouloir donner l'instruction aux jeunes enfants dans une langue autre que la langue maternelle.

Au cours d'une quatrième conférence Mgr l'Archevêque de Régina avait abordé la question sociale. Il a montré que l'église catholique en a seule la clef. Elle n'achète pas la popularité par des mensonges; et la manière dont elle a toujours traité les pauvres et les faibles la *met en excellente posture pour ré*soudre la question ouvrière.

Il a fait d'autres conférences, toutes les fois que l'occasion lui en été offerte; et dans toutes il s'est efforcé d'éclairer les Canadiens français et les catholiques.

Il considère comme très important que ce travail se poursuive et s'étende. Dans ce but il a mis tous ses *efforts* à fonder des collèges et des couvents où puisse se former une élite capable de continuer cette oeuvre. Elle est d'autant plus nécessaire que l'importance de l'Ouest s'accroît sans cesse. Dans 3 ou 4 décades, ses députés formeront probablement la majorité à Ottawa. Et alors que deviendra le Canada si la mentalité de cette majorité n'a pas été bien préparée?

Le conférencier a été de nouveau longuement applaudi lorsqu'il a regagné son siège.

La plupart des assistants ont tenu ensuite à aller lui présenter leurs hommages au salon de l'Université.

Le bilinguisme en action

L'hon. Jacques Bureau punit l'impertinence d'un fonctionnaire public de Toronto

Ottawa — Le bureau des douanes à Toronto avait reçu de M. Malguery Salvador, consul espagnol à Montréal, une demande de *renseignements formulée en français*. Or le personnel ne parvenait pas à déchiffrer un peu rapidement le sens de la lettre. On retourna celle-ci avec au dos ces mots intéressants: **"S'il vous plaît, écrivez en anglais la prochaine fois."**

L'honorable Jacques Bureau n'a pas été lent à donner une bonne leçon à cet officier supérieur des douanes de Toronto. Ce dernier prétend qu'il n'a pas voulu être grossier, mais ne connaissant que l'anglais, il ne savait pas si la lettre en question était écrite en français ou en espagnol. Une erreur de ce genre est absolument impossible lorsqu'on lit la lettre en question. Fait *qui aggrave encore* la position de Ferguson, c'est qu'il avait un Canadien français dans son bureau, **M. J.-A. Gendron, qui lui succède en** attendant que cette affaire soit définitivement réglée. M. Gendron a été nommé premier commis temporaire par M. John-M. Bertram, percepteur en chef des douanes à Toronto, *et non par le ministre.*

Les journaux qui font du jaunisme, surtout ceux *de Toronto, trou*vent moyen de dénaturer les faits, de faire de Ferguson, orangiste, une victime des Canadiens français. Personne ne peut nier la faute de Ferguson. Elle est d'autant plus *grave qu'elle s'adressait à un mem*bre du corps consulaire au Canada, à un personnage officiel.

Le devoir de M. Ferguson était d'accepter la lettre du consul sans regimber, et de lui répondre courtoisement en français, comme c'est le devoir de tout fonctionnaire de répondre, à Toronto, à Québec, ou à Vancouver. M. Ferguson est à *l'emploi du gouvernement canadien.* Un gouvernement doit pouvoir écrire à ses clients dans leur langue, et à plus forte raison quand la langue employée est le français. Celle-ci est la langue diplomatique et celle *que l'usage* permet de substituer à toute autre dans les relations commerciales.

A cette considération générale s'ajoute une raison d'ordre national qui condamne la morgue ignorante de M. Ferguson. Au Canada, le français est langue officielle à *l'égal de l'anglais: de là découle* le devoir pour tout fonctionnaire de savoir les deux langues.

"Je tiens à ce que les employés de mon département agissent avec courtoisie à l'égard du public" a dit l'hon. Jacques Bureau en commentant la suspension de Ferguson.

Le dossier de cette affaire est intéressant à examiner et prouve que l'honorable Jacques Bureau a agi énergiquement et sans parti pris, sans considération politique. Ferguson est un libéral nommé aux douanes en 1905. La correspondance a été envoyée à M. Bertram par le ministre, qui lui dit d'exiger de ses employés la plus grande courtoisie et la politesse dans leurs relations avec le public. Aucune raison ne peut justifier la conduite de votre commis en chef, remarque le ministre.

Dans sa lettre à Ferguson, le ministre lui fait remarquer qu'il a manqué de courtoisie, de civilité et qu'il doit le suspendre de ses fonctions, *en attendant de décider* s'il doit ou non le remercier de ses services.

Après près de deux semaines de suspension, Ferguson a été réintégré dans son poste.

———:o:———

Un lieu étrange

A Winnipeg. Une rue sombre, étroite, ruelle de grande ville où le passant se hâte comme pour en sortir au plus vite; une impasse qui, la nuit, donne le frisson et qui, le jour, n'inspire point la confiance. Un silence glacial y règne en permanence. Les bruits de la cité grouillante ne pénètrent point jusque-là.

Un édifice s'y dresse, massif, de dimensions énormes, triste comme tout ce qui l'entoure. Une grande porte cochère ajoute à sa froideur. Sur le fronton, nulle inscription qui puisse renseigner le profane. Contre le verre mat des fenêtres, le regard indiscret se brise. Au centre, sans issues, une cour intérieure qui fait penser à l'antique oubliette. Au sixième étage, une vaste salle rectangulaire, sans antichambre, sans gravures, sans meubles, avec, en son milieu, deux modestes plates-for*mes à gradins intérieurs* sur lesquels se meuvent lentement un certain nombre d'êtres humains, aux figures de spectres. Accrochés aux mur, d'immenses tableaux noirs, maculés de signes cabalistiques; en face, de vastes pupitres qui laissent apparaître de temps à autre quelque tête étrange, ressemblant singulièrement à celle d'un scaphandrier.

Tout est morne, tout est silencieux, tout semble attendre. C'est le calme parfait, signe avant-coureur des tempêtes.

Soudain, l'orage éclate. Ce sont des *cris singuliers, au premier* abord venus on ne sait d'où. Mais un mouvement se dessine. Sur les plates-formes, ceux qui les occupent s'agitent en bonds fantastiques, les bras tendent vers un but unique. l'air menaçant. Lui, un homme, un seul, quitte brusquement l'arène l'oeil en feu, toute la face congestionnée par l'effort gigantesque qu'il vient de produire. Il court aux pupitres, trace d'une main agitée quelques lignes qu'il jette pardevant lui et tout est fini. L'acte a duré à peine vingt secondes.

Que s'est-il donc passé?

Lecteur, si tu désires le connaître va voir toi-même ou informetoi. L'édifice, c'est le Grain Exchange.

G. BOUFFARD.
Willow Bunch, Sask.

Pour les Secrétaires de Municipalités Rurales

Saskatoon— L'Université de la Saskatchewan va organiser deux cours d'intruction pour les secré*taires des municipalités rurales.* L'un sera pour les commençants et l'autre pour les secrétaires déjà expérimentés. Le premier aura lieu du 19 février au 6 mars et le second du 12 au 26 mars. La convention des municipalités rurales, qui doit se tenir à Saskatoon les 7, 8 et 9 mars, trouvera ainsi place entre les deux cours.

———:*:———

La réforme du Sénat

Ottawa — On entendra encore parler de la réforme du Sénat à la prochaine session fédérale. M. J.-J. Denis, de Joliette, annonce qu'il *proposera de rendre le Sénat élec*tif, le terme d'un sénateur devant être de six ans et la moitié des sénateurs se faisant élire tous les trois ans.

———:*:———

Un cheval parmi les dentelles

Québec — Un cheval qui se promène dans un magasin, parmi les demoiselles et la dentelle, voilà une aventure peu banale, qui est arrivée à Québec, ces jours-ci.

Le cheval en question tirait un couteau à glace qui sert à rendre les trottoirs moins glissants. Tout à coup, en face du Syndicat de Québec, une trappe où il avait posé son sabot céda. L'animal tomba lourdement dans la cave de l'établissement. Des centaines de curieux s'assemblèrent. On ne savait trop comment tirer la bête de ce mauvais pas, quand M. Ovide Dumas, cocher, domicilié au No. 163 rue Charest, arriva sur les lieux. Il descendit dans la cave et réussit à faire parvenir le cheval à l'escalier. Là, ils montèrent tous deux 15 à 18 marches. L'animal se trouva dans le *magasin* du Syndicat de Québec. Il regardait d'un air étonné les jolies filles et les pièces de drap. Comme un bon client, on le fit sortir par la grande porte. M. Ovide Dumas a reçu un cadeau du Syndicat.

Autres résolutions

Qui seront présentées à la Convention de Prince-Albert

..23. — En vue de rendre la position d'instituteur plus stable, cette convention est d'avis que la loi devrait être amendée de façon à ce qu'une commission scolaire ne puisse congédier un instituteur sans avoir des raisons approuvées par le Département de l'Education. En attendant l'adoption d'une loi de cette nature, cette Convenion invite les Commissions scolaires à soumettre toutes les plaintes qu'elles peuvent avoir au bureau de direction de l'Association des Commissaires avant de renvoyer leurs instituteurs.

24 — Considérant que dans toutes nos écoles, un bon nombre d'élèves arrivent chaque matin en retard sans raisons valables: considérant que ce retard apporte une perturbation malfaisante, dans l'école et entrave le progrès des élèves: cette Convention est d'avis que la loi scolaire devrait être amendée *de façon à* punir d'une amende les parents dont les enfants n'arriveraient pas à l'heure. La punition serait infligée à la troisième infraction, et après avis donné aux parents.

..25.—Considérant que le Département de l'instruction publique ne veut pas se charger de faire un programme de l'enseignement du français dans les écoles primaires ou le français est enseigné en vertu de l'article 78 de la loi scolaire, cette Convention demande à l'Exécutif de l'Association des Commissaires d'école franco-canadiens de préparer ce programme et d'en envoyer une copie à chaque commission scolaire et à chaque instituteur bilingue de la province, de voir à ce qu'il soit suivi, au moins dans ses grandes lignes, et d'en faire rapport annuellement à chaque commission scolaire.

26.—Considérant qu'on ne saurait faire prendre trop tôt aux élèves des habitudes d'économie, cette Convention approuve grandement les écoles et les parents, surtout dans les villages, qui encouragent les élèves à placer leurs petites épargnes dans les Caisses de Noel de la Banque d'Hochelaga ou autres organisations du même genre.

27.—Cette Convention désire se prononcer en *faveur* de la fusion de l'A. C. F. C. et de l'Association des Commissaires d'école franco-canadiens sous le nom d'Association Catholique d'Education des Franco-Canadiens de la Saskatchewan. (A. C.E.F.C.

28. — Considérant qu'un grand nombre de cercles de l'A. C. F. C. ne sont pas aussi actifs qu'ils devraient l'être et que cette inactivité est surtout due à la difficulté de réunir les membres;

Considérant que l'existence et le fonctionnement régulier de ces cercles est pourtant essentiel au maintien de l'idéal national parmi les Franco-Canadiens:

Cette Convention est d'avis que le district d'école est un territoire assez vaste pour y faire fonctionner un cercle de l'A. C. F. C. et qu'un tel cercle devrait être organisé dans tout *district scolaire franco-canadien.* Seraient admis comme membres tous les Franco-Canadiens du district, ainsi que tous les Franco-Canadiens habitant des districts ou un cercle ne pourrait être organisé.

Chaque école franco-canadienne deviendrait ainsi le point de ralliement de nos compatriotes et cela aurait le bon effet d'attirer davantage l'attention de nos gens sur leur petite école dont beaucoup ne s'occupent pas assez. Les commissaires d'écoles, les instituteurs, les élèves pourraient remplir une bonne partie du programme des séances mensuelles, outre certaines questions qui pourraient être régulièrement soumises par le Secrétariat de l'Association des Commissaires d'Ecole ou par celui de l'A. C. F. C.

La Convention autorise donc son bureau *de direction à organiser des* cercles avec le district d'école pour territoire, sans toutefois empêcher les districts d'école de s'unir pour former un cercle plus considérable, là ou la chose est préférable.

Cartes Professionnelles

Le gouvernement Taschereau voit sa majorité diminuée

Les libéraux emportent 62 sièges et les conservateurs 22—L'opposition gagne 17 sièges contre le gouvernement et n'en perd pas un—L'île de Montréal se montre nettement antiministérielle—Taschereau va-t-il démissionner ?...

Montréal — Les élections de lundi dernier ramènent au pouvoir le parti libéral, mais avec une majorité réduite. Sur les 84 sièges pour lesquels on a voté, les résultats ont donné: libéraux, 62; oppositionnistes, 22.

L'opposition, sous la direction d'Arthur Sauvé, a gagné 17 sièges sur les libéraux et les libéraux n'en ont gagné aucun sur l'opposition.

M. Taschereau a été réélu par 700 voix de majorité contre Armand Lavergne dans Montmorency. M. Sauvé garde son siège par une majorité de 850. Il aura à la Chambre l'appui de 22 députés, y compris l'hon. E. L. Patenaude, ancien ministre du gouvernement Borden, qui a battu un libéral dans Jacques-Cartier.

Le côté le plus important des résultats est l'élection de 13 députés de l'opposition sur 15 dans l'île de Montréal.

L'organisateur en chef des libéraux, I. Vautrin, est battu dans la division Saint-Jacques de Montréal. L'hon. A. Lacombe, ministre sans portefeuille, est l'un des libéraux battus dans la métropole.

Tous les autres ministres sont réélus par des majorités substantielles. L'hon. Perreault, ministre de la colonisation, est élu à Arthabaska et dans le nouveau comté d'Abitibi.

La ville de Québec a surpris le public en élisant deux membres de l'opposition. Le Dr Faucher a défait L. A. Cannon dans Québec centre et P. Bertrand a délogé A. Paquet dans Saint-Sauveur.

Sherbrooke a également élu un *conservateur, M. O'Braidey.*

Au cours de la campagne électorale, M. Taschereau avait promis de démissionner comme premier ministre si l'opposition réussissait à faire élire dix *membres.* On se demande s'il va mettre sa promesse à *exécution.*

Ce qui se passe

La Session fédérale

Ottawa — Le Parlement s'est réuni le 31 janvier. *Le discours du* trône signale, entre autres choses, les traités commerciaux à ratifier, *l'immigration, la révision de la loi* des banques, le remaniement de la *carte électorale.*

Le débat sur l'adresse se poursuit sans incidents notables.

—:*:—

Une série de motions de M. Motherwell

Ottawa — L'hon. W. R. Motherwell, ministre de l'agriculture, présentera une série de motions à la Chambre.

L'une stipule que le gouverneur en conseil peut faire des contrats avec des sociétés ou des associations coopératives régulièrement *constituées pour la construction* et le maintien d'entrepôts frigorifiques publics.

Une autre vise à l'établissement et à la règlementation de marchés aux animaux attachés aux cours à bestiaux. Une troisième concerne la règlementation de la vente et l'inspection des fruits et récipients à fruits. Une quatrième touche à l'épreuve et à l'inspection des semences.

—:*:—

Le "Wheat Board" cette année, dit Greenfield

Edmonton — "Je pense que nous pouvons avoir un "Wheat Board" cette année, a déclaré le premier ministre Greenfield, et bien que James Stewart soit beaucoup trop *occupé de ce temps-ci pour lui* demander de former une commission, il faut se rappeler que nous aurons *beaucoup plus de temps cette* année pour faire notre choix d'un bon homme".

M. Greenfield croit que le Manitoba adoptera la législation nécessaire et les dépêches d'Otawa, ajoute-t-il, indiquent la possibilité de renforcer la législation adoptée l'année dernière.

—:*:—

Une mine d'argent près de Calgary

Calgary — On aurait découvert à Beiseker, à 38 milles au nord-est de Calgary, sur la ligne du Grand-Tronc-Pacifique, une mine d'argent dont le rendement, d'après les analyses, serait de $300 la tonne.

La nouvelle est arrivée à Calgary que deux hommes avaient trouvé de l'argent dans un filon d'une largeur de deux pieds et demi, à une profondeur de soixante-dix pieds en creusant un puits sur le "ranch" de Michel Berreth, à un mille de Beiseker.

Près de quarante options auraient été prises sur le "ranch".

Les géologues tournent cette découverte en ridicule.

—:*:—

M. Thornton a fait sa tournée

Ottawa — Après une tournée d'inspection de 10,000 milles sur les lignes de chemins de fer nationaux, d'une côte à l'autre, sir Henry Thorton, président des chemins de fer nationaux, est revenu à Ottawa, aussi optimiste", pour nous servir de ses propres mots, qu'au commencement de son voyage. Sir Henry et les fonctionnaires qui l'accompagnaient ont parcouru 7,000 milles de voie ferrée au cours des derniers 22 jours. Ils ont reçu jusqu'à dix délégations dans la même journée.

D'un peu partout, on leur a recommandé des endroits où établir les quartiers généraux des directeurs, mais sir Henry a déclaré qu'il n'y avait pas de décision prise à ce sujet. On croit que la décision sera annoncée bientôt.

—:*:—

Les prochaines béatifications

Rome — On annonce la béatification de la Vénérable Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus, religieuse carmélite de Lisieux; du Vénérable Michel Caricoïts, fondateur des Prêtres du Sacré-Coeur de Betharram, et du Vénérable Robert Bellarmin, archevêque de Capoue, jésuite.

Tous les chemins de fer de l'Etat fusionnés sous le nom de "Canadien National"

Ottawa — Le conseil d'administration a amalgamé les chemins de fer de l'Etat. Le nom de Grand-Tronc disparaîtra et il n'y aura que le Canadien National dans tout le pays. Le ministère ratifiera cette décision par un arrêté.

A l'avenir, il n'y aura plus qu'une seule compagnie et un seul bureau d'administration pour régir tous les réseaux d'Etat qui porteront le même nom.

Cette amalgamation officielle de tous les système ferroviaires détenus par l'Etat était attendue depuis longtemps.

La question des quartiers généraux des chemins de fer nationaux va être décidée ces jours-ci. Le conseil d'administration aura à choisir entre Ottawa, Montréal et Toronto.

—:*:—

Un Ministre occupé

Ottawa — L'hon. George P. Graham, ministre de la défense, a été nommé maître de poste général intérimaire en l'absence de l'hon. Charles Murphy, en convalescence à la suite d'une maladie due au surmenage.

M. Graham détiendra ainsi pour ce moment trois portefeuilles. On sait qu'il est déjà ministre intérimaire des chemins de fer et canaux.

—:*:—

Le "Star" de Saskatoon change de propriétaire

Saskatoon—Le *Star* de Saskatoon, qui était depuis onze ans la propriété de *W. T. Herman, a été vendu à* un syndicat composé d'hommes de la Saskatchewan, parmi lesquels Saskatoon a une forte représentation. La direction du journal reste la même, avec Randolph Patton comme éditeur et Morley Elliot *comme gérant.*

Le *Star* annonce qu'il demeurera indépendant en politique et sympathique au mouvement progressiste, dans lequel "il voit l'expression la plus sincère du sentiment de l'Ouest canadien".

Encore un couvent de Québec incendié

Québec — Le couvent de Notre-Dame du Bon Conseil, de Saint-Gédéon, Lac Saint-Jean, a été complètement détruit par le feu au cours de la nuit. L'incendie fut découvert par une religieuse que l'odeur de la fumée éveilla.

Elle donna l'alarme aux autres membres de la communauté qui eurent juste le temps de se sauver. On ne put sauver rien à l'intérieur du couvent.

C'est une perte totale.

Ce couvent avait été fondé il y a vingt ans et les religieuses donnaient l'instruction à un grand nombre d'élèves.

—:*:—

La Société des Nations et l'article X

A sa première séance, le conseil de la Ligue des Nations a décidé de demander à tous les membres de *la Société s'ils avaient des suggestions* à faire touchant le projet d'éliminer l'article X du pacte de la Société des Nations. Les réponses devront être données avant la réunion de juin, alors que le conseil étudiera d'une façon encore plus approfondie la proposition d'éliminer l'article X présentée par le Canada.

On fait observer dans les milieux intéressés à la Société des Nations que la résolution du 27 septembre, adoptée par le conseil avec l'entière approbation des puissances, ne veut pas dire que le conseil ne doit pas étudier la question des réparations. Au contraire, elle stipule expressément que le "conseil doit apporter une constante attention au sujet".

La résolution exprime aussi l'opinion que le conseil ne peut aider utilement à un règlement que s'il est invité à le faire par les puissances. On présume que cela veut dire qu'il peut discuter la question des réparations en tout temps, mais qu'il doit attendre un signe des puissances avant d'agir.

Nouvelles de partout

WINNIPEG — Une vague de froid a visité le Manitoba et la Saskatchewan dans la deuxième partie de la semaine dernière. Le thermomètre est descendu jusqu'à 30 et 40 au-dessous de zéro.

HAMILTON, Ont. — On signale à Hamilton des centaines de cas d'influenza épidémique. Les médecins déclarent qu'un bon nombre de cas sont sérieux et rappellent l'épidémie d'il y a quatre ou cinq ans.

HAFFORD, Sask. — Une quinzaine de chevaux ont péri en essayant de traverser un marais alcalin qui ne gèle jamais complètement.

KINCAID, Sask. — Le feu a détruit une écurie de louage avec 29 chevaux et une vache, en plus de 50 tonnes de foin et de 1,000 minots d'avoine. Les pertes sont évaluées à $11,000. On suspecte l'oeuvre d'un incendiaire.

CALGARY — Toutes les mines de charbon da la vallée de Drumheller sous la juridiction du district No. 18 de l'union des mineurs ont été fermées vendredi. La grève a été déclarée à la suite d'une réduction du personnel. Il y a du charbon d'extrait en quantité et l'on ne redoute pas de disette.

SASKATOON — Un jeune garçon de 12 ans nommé Anthill a été trouvé mort dans un banc de neige à quatre milles au sud-ouest de Gledhow. On suppose qu'il s'est égaré en marchant pendant la tempête.

NEW York — Deux docteurs de l'Institut Rockefeller prétendent avoir découvert la cause du germe de l'influenza et réussi à l'isoler. Ce germe est si petit qu'il doit être grossi mille fois pour être vu distinctement au microscope.

PARIS — Une dépêche de Colombo annonce la mort dans cette ville de M. Maurice Long, gouverneur général de l'Indo-Chine.

—:*:—

Des menaces aux souverains anglais

Londres — *L'Evening News* déclare qu'un ancien soldat rendu infirme par la guerre a voulu attaquer le roi Georges au moment où le roi et la reine arrivaient de Sandringham.

Le journal raconte que le soldat, qui s'était tenu caché, s'est élancé vers le couple royal en brandissant sa béquille et proférant des menaces. Il n'était plus qu'à quelques verges du souverain, quand la police lui a mis la main au collet.

D'après d'autres versions répandues par les agences de nouvelles, le soldat aurait voulu simplement attirer l'attention du roi et ce seraient les explications que le soldat *aurait données lui-même.*

—:*:—

Le clergé et la guerre en Angleterre

La lettre pastorale pour l'Avent, publiée le jour de saint Edmond par le cardinal Bourne, parle de la répercussion qu'a eue la guerre sur le clergé catholique.

Depuis 1919, les ordinations à la prêtrise, dans le diocèse de Westminster, ont graduellement diminué de nombre. En 1919 et 1920, neuf prêtres ont été ordonnés; en 1921, deux seulement, et actuellement il n'y a pas d'ordinands dans le diocèse.

Mais l'avenir s'annonce comme satisfaisant. Le cardinal archevêque dit qu'en 1924 le nombre normal des ordinations sera rétabli et qu'il se maintiendra dans la suite.

Au Séminaire diocésain on compte 117 candidats à la prêtrise, qui sont, pour le moment, à des degrés divers de préparation. Dans les autres établissements ecclésiastiques du diocèse, il y a 18 candidats achevant leurs études théologiques, et 5 autres étudiants sont à Lisbonne, à Rome et à Jérusalem.

En dépit des pertes survenues du fait de la guerre, le cardinal Bourne dit que son diocèse compte 17 prêtres de plus en service actif qu'en 1918.

—:*:—

Un ami des fermiers

Ce qu'a fait Pasteur pour l'agriculture

Dans le concert unanime de louanges entonné par la presse universelle à l'occasion du centenaire de Louis Pasteur, le 27 décembre dernier, on n'a que très peu signalé, en Canada du moins, le rôle bienfaisant que l'illustre savant a joué dans le domaine agricole. Et pourtant c'est surtout dans cette sphère d'action que Pasteur a trouvé tout d'abord le secret de ses merveilleuses découvertes et immortalisé son nom. En effet, remarque M. Henry Sagnier dans le "Journal d'Agriculture Pratique" de Paris, si l'humanité toute entière est tributaire de son génie, les agriculteurs sont privilégiés parmi ceux dont il a été le bienfaiteur.

En jetant brusquement une lumière éclatante sur les phénomènes de fermentation, Pasteur a non seulement dévoilé l'existence des ferments, *mais montré* qu'à chaque sorte de fermentation correspondent des ferments différents, spécifiques, dont la pullulation est la cause directe et unique des transformations constatées.

Ces premières découvertes sur les ferments alcoolique, lactique, acétique, l'amenèrent à étudier les causes des maladies des vins, à dégager le ferment spécial à chacune; il trouva le procédé propre à les combattre par la chaleur; de là le chauffage des vins que la reconnaissance a baptisé du nom de "pasteurisation". Dans le même ordre d'idées, il fournissait des méthodes précieuses pour la fabrication des bières.

Un fléau désolait les éducations de vers à soie dans tout le bassin de la Méditerranée; toutes les recherches entreprises pour le combattre avaient échoué. Pasteur en entreprend l'étude, et bientôt il en dégage la cause, une maladie contagieuse et héréditaire, la pébrine ou la maladie des corpuscules; il montre qu'on peut la faire disparaître par le grainage cellulaire. Appliqué dans tous les pays, cette méthode a sauvé la sériculture d'une ruine imminente.

Les théories les plus contradictoires régnaient sur la nature des maladies virulentes, lorsque Pasteur entreprit ses premières recherches sur le charbon ou sang de rate. Cette maladie exerçait des ravages énormes sur les troupeaux; il y avait des champs maudits en Beauce, des montagnes dangereuses en Amérique; les troupeaux menés y pâturer étaient invariablement décimés. Après avoir démontré, par des expériences de laboratoire, que la bactéridie naguère étudiée par Davaine était le seul et unique agent du charbon, Pasteur rechercha les causes de cette infection des terres. Par une série d'observations faites dans une ferme des environs de Chartres, il constate que les spores de la bactéridie provenant des cadavres des animaux enfouis sont ramenées par les lombrics à la surface de la pâture, dont elles maintiennent ainsi l'infection. On assainira les champs maudits en cessant d'y enfouir les cadavres des animaux.

Entre temps, dans ses recherches sur une autre maladie, le choléra des poules, Pasteur, après en avoir isolé le microbe, constata qu'en faisant des cultures successives dans un milieu approprié, la violence s'atténuait progressivement. Cette atténuation transformait le microbe en vaccin, si bien que les poules auxquelles ce vaccin était inoculé résistaient ensuite aux cultures les plus violentes. C'était la victoire décisive, à laquelle il associa les noms de ses collaborateurs, Chamberland et Roux.

Une autre victoire devait bientôt surgir, ajoute M. Henry Sagnier. Appliquant sa méthode d'atténuation des virus aux cultures de la bactéridie charbonneuse, Pasteur créait un vaccin dont l'inoculation devait rendre les animaux réfractaires à la maladie du charbon.

Désormais, la méthode était créée. L'application que ce grand génie en fit à la rage porta sa gloire à son point culminant.

L'école pasteurienne a puissamment contribué, depuis plus d'un quart de siècle, à éclairer les problèmes les plus ardus de la science et de la pratique; elle nous a appris que la terre n'est pas une masse inerte, mais que la vie y grouille, et que la meilleure agriculture est celle qui sait tirer parti de cette exubérance de vie et la régulariser. Les agriculteurs n'oublieront jamais ce qu'ils doivent à Pasteur et à ses élèves.

Encyclique de S. S. Pie XI

(suite et fin)

Les fidèles ont aussi un rôle actif à remplir

Rappelez encore à l'esprit des fidèles que lorsque, sous votre direction et celle de leurs prêtres, ils s'efforcent de faire connaître et aimer en public et en secret Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est alors surtout qu'ils méritent d'être salués du nom de **race élue, sacerdoce royal, nation sainte, peuple racheté (I Petr. II, 9).** Dites-leur qu'alors surtout, Nous étant étroitement unis dans le Christ, leur zèle à propager et à restaurer le règne du Christ constitue pour eux le plus grand titre de gloire. Car telle est la véritable égalité de droits qui vit et s'épanouit dans le royaume du Christ, que tous s'y glorifient de la même noblesse, que tous y portent les marques glorieuses du sang du Christ; pendant que ceux qui paraissent commander aux autres, suivant l'exemple de Notre-Seigneur lui-même, s'appellent justement et ne sont réellement que les administrateurs des biens communs et par suite les serviteurs de tous les serviteurs de Dieu, en particulier des infirmes et de ceux qui sont privés de tout secours.

Les désordres doctrinaux actuels

Un modernisme moral, juridique et social

Cependant les bouleversements sociaux qui ont rendu plus nécessaire la coopération de ce genre d'auxiliaires dans l'accomplissement de l'oeuvre divine ont créé aux inexpérimentés de nouveaux périls aussi redoutables que nombreux. En effet, à peine l'horrible guerre était-elle finie, qu'on vit les cités en proie à l'agitation des partis, les esprits des hommes ayant été surexcités par des rivalités effrénées et par une telle perversité d'opinions qu'il est encore à craindre que les meilleurs des fidèles et des prêtres eux-mêmes, séduits par une fausse apparence de vérité et de bien, ne soient contaminés par l'erreur funeste.

Combien sont-ils ceux qui professent les enseignements de l'Eglise catholique dans les choses qui se rapportent soit au respect et à l'obéissance dus à la société civile, soit au droit de propriété, soit aux droits et aux devoirs des cultivateurs et des ouvriers, soit aux relations entre cités ou entre patrons et ouvriers, soit aux rapports mutuels entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique, soit aux droits du Saint-Siège et du Pontife romain ou aux privilèges des évêques, soit enfin aux droits du Christ Créateur, Rédempteur, Seigneur sur chacun des hommes et sur tous les peuples? Et ces mêmes hommes ne se comportent pas autrement dans leurs discours, dans leurs écrits et dans toutes les manifestations de leur activité, que si les enseignements et les directions tant de fois promulguées par les Souverains Pontifes, notamment par Léon XIII, Pie X et Benoît XV, avaient perdu leur force réelle ou bien étaient tombés en désuétude.

Il y a là une espèce de modernisme moral, juridique et social, que Nous réprouvons de toute Notre énergie à l'égal du modernisme dogmatique plus connu.

Il importe donc de rappeler les doctrines et les directions dont Nous avons parlé et d'exciter en tous une même flamme de foi et de charité qui soit capable d'en donner la pleine intelligence et d'en obtenir la réalisation. Nous voulons que cet enseignement soit donné surtout à la jeunesse des écoles, en particulier aux jeunes gens qui sont élevés en vue du sacerdoce; de peur qu'au milieu de tant de révolutions et d'une telle perturbation des esprits, la jeunesse hésitante **ne soit emportée,** comme dit l'Apôtre, **à tout vent de doctrine par la malice des hommes et circonvenue par les astuces de l'erreur. (Eph. IV, 14.)**

Pour hâter l'union de tous, dans l'Eglise

Mais quand Nous regardons, des hauteurs de ce Siège apostolique où Nous sommes assis, Nous apercevons, Vénérables Frères, une multitude de brebis qui, ou bien ignorent totalement le Christ ou bien n'ont pas gardé sa doctrine entière et l'unité qu'il veut, qui donc ne sont pas de ce "bercail" auquel, cependant, elles sont destinées. Aussi celui qui tient la place du Pasteur éternel ne peut pas, enflammé du même zèle, ne pas faire siennes, les paroles qu'il a dites, très courtes, il est vrai, mais pleines d'amour et d'une très indulgente tendresse: **Et illas (oves) oportet me adducere (Joan. X, 16):** "Il faut aussi m'amener ces brebis." Il ne peut pas non plus ne pas se remettre en mémoire avec la plus grande joie cet oracle du Christ: **Et vocem meam audient et fiet unum ovile et unus Pastor (Joan X, 16):** "Et elles entendront ma voix et il n'y aura plus qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur." Fasse Dieu, Vénérables Frères, que Nous qui l'implorons en même temps que vous et toute l'assemblée des fidèles, par des prières et des voeux unanimes, Nous voyions vite se réaliser par un événement favorable, cette prophétie très douce du divin Coeur de Jésus.

Déjà des signes

Il semble, d'ailleurs, apparaître déjà comme un gage de cette unité dans ce fait qui ne Nous est pas resté inconnu, qui semblait ne pas pouvoir arriver en ces temps, qui, peut-être, déplaît à plusieurs mais qui Nous est très agréable, à Nous et à vous, à savoir que la plupart des princes, des hommes politiques, des gouverneurs des nations, poussés comme par le même instinct de paix, ont à l'envi voulu rétablir les liens d'amitié ou bien nouer pour la première fois des relations avec ce Siège Apostolique. De quoi à la vérité, Nous Nous réjouissons fort, non pas seulement à cause de l'autorité accrue de l'Eglise, mais parce que se montrent la splendeur de ses bienfaits et l'expérience magnifique de sa vertu par laquelle elle contribue à toute prospérité même "civile" et "terrestre" de la société des hommes.

Bien que l'Eglise, par ordre divin, tende directement aux biens spirituels et non aux biens périssables, cependant, comme tous ces biens sont dépendants les uns des autres et connexes, elle favorise à tel point la prospérité même terrestre des individus et de la société qu'elle ne pourrait faire plus, même si elle avait été établie précisément à cette fin.

Si l'Eglise refuse de s'immiscer sans raison dans le gouvernement des affaires terrestres ou purement politiques, cependant, elle s'efforce à bon droit d'éviter que la puissance civile n'en prenne motif de s'opposer de quelque façon à ces biens supérieurs d'où dépend le salut des hommes, d'y attenter par des lois ou des décrets iniques, de ruiner la divine constitution de l'Eglise, ou enfin de fouler aux pieds les droits sacrés que Dieu a sur la société civile.

Dans la même intention très ferme et dans les mêmes termes que Notre très regretté prédécesseur, Benoît XV, déjà cité à plusieurs reprises, Nous professons et affirmons de nouveau ce qu'il professait sur les relations à établir entre l'Eglise et la société civile, dans cette suprême allocution qu'il prononça le 21 novembre de l'an dernier: "Dans des conventions de ce genre, Nous ne permettrons pas qu'il se glisse rien de contraire à la dignité ou à la liberté de l'Eglise; son salut et son intégrité importent beaucoup à la prospérité de la société civile elle-même."

Les relations avec l'Italie

Après cela, il est à peine besoin de dire avec quelle douleur nous voyons l'Italie absente du grand nombre des nations que les liens de l'amitié attachent à ce Siège apostolique: l'Italie, disons-Nous, Notre patrie si chère, choisie par Dieu même, de qui la Providence gouverne le cours des choses et des temps, pour posséder le siège de son vicaire sur la terre; l'Italie dont la capitale, autrefois la reine d'un empire vaste et cependant circonscrit par des limites déterminées, devait devenir la tête du monde entier comme le siège du principat divin qui dépassant par sa nature les frontières des nations embrasse tous les peuples.

Or, l'origine et la nature divines de ce pouvoir, aussi bien que le droit sacré de la communauté des fidèles répandus par le monde entier exigent que ce pouvoir sacré soit indépendant de toute autorité humaine, ne soit pas soumis aux lois humaines (ces lois prétendissent-elles à protéger la liberté du Pontife romain par des secours ou des garanties). Ils exigent enfin que ses droits et sa puissance soient pleinement indépendants et le paraissent d'une façon manifeste.

Ces garanties de liberté par lesquelles la divine Providence, maîtresse et arbitre du monde, avait protégé l'autorité du Pontife romain non seulement sans dommage pour l'Italie mais à son grand profit, ces garanties durant tant de siècles, avaient bien répondu à l'intention divine. Jusqu'ici, cette divine Providence n'a pas indiqué et la sagesse humaine n'a pas trouvé quoi que ce soit d'équivalent pour en tenir la place.

La destruction de ces droits par la force armée et leur violation persistante jusqu'à ce jour ont fait au Pontife romain cette situation fausse qui accable d'une lourde et perpétuelle tristesse les coeurs des fidèles chrétiens dans le monde entier.

Nous donc, héritier et dépositaire de la pensée comme des charges de Nos prédécesseurs, pourvu comme eux de la seule autorité compétente dans cette très grave matière, Nous renouvelons ici les protestations que Nos prédécesseurs élevèrent pour la défense des droits et de la dignité du Siège apostolique. Nous le faisons, non pour satisfaire une ambition vaine de puissance terrestre dont la moindre préoccupation Nous ferait rougir, mais pour remplir Notre charge sacro-sainte, et dans la pensée que Nous devons mourir et rendre au Juge divin un compte sévère de Nos actes.

D'ailleurs, l'Italie n'aura jamais rien à craindre du Saint-Siège, car le Pontife romain, quel qu'il soit, pourra toujours prendre pour lui cette parole du prophète: **Je pense des pensées de paix et non d'affliction (Jér. XXIX, 11):** pensées de paix vraie, disons-Nous, et par conséquent inséparable de la justice de façon qu'on puisse ajouter: **la justice et la paix se sont embrassées (Ps. LXXXIV, 11).** Il appartiendra au Dieu tout puissant et miséricordieux de faire que brille enfin ce jour de joie, fécond en toutes sortes de biens pour la restauration du royaume du Christ, pour le rétablissement de l'ordre dans l'Italie et dans le monde entier. Que tous les gens de bien unissent leurs efforts pour que ce souhait ne soit pas vain.

Afin que ces grâces suaves de la paix soient données bientôt aux hommes, Nous exhortons les fidèles à unir leurs instantes prières aux Nôtres, surtout en ces fêtes de la naissance du Christ Seigneur, le Roi pacifique, dont les anges saluèrent la venue au monde en chantant pour la première fois: **Gloire à Dieu dans les cieux et sur terre, paix aux hommes de bonne volonté (Luc. II, 14).**

Comme gage de cette paix, et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous donnons de tout coeur, Vénérables Frères, à votre clergé et à notre peuple, Notre bénédiction apostolique, qui veut être un signe de toutes sortes de prospérités pour chacun des membres du clergé et du peuple fidèle, pour les cités et les familles chrétiennes; qu'elle apporte aux vivants le bonheur et aux morts le repos et la félicité éternelle.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 23 décembre 1922, en la première année de Notre pontificat.

PIUS P. P. XI

La confirmation à 1000 convertis à Boston

Une importante cérémonie eu lieu récemment à la cathédrale de Holy Cross, à Boston. Plus de mille adultes, hommes et femmes convertis à la foi catholique, y reçurent le sacrement de confirmation des mains du cardinal O'Connell. Les convertis étaient rangés de chaque côté de la nef centrale; un grand nombre de leurs amis et, parmi eux, beaucoup de non-catholiques remplissaient la vaste église. Après la cérémonie, le cardinal adressa quelques paroles à l'assistance.

La lutte électorale dans Québec

Les candidats sur les rangs

Voici la liste complète des candidats qui briguaient les suffrages des électeurs aux élections de lundi dernier:

Abitibi — L'hon. E. J. Perrault, lib. J. E. Héon, cons.

Argenteuil — M. J. L. Saint-Jacques, cons. J. Hay, lib.

Arthabaska — L'hon. J.E. Perrault, lib.; G. Boulanger, cons.

Bagot — J. E. Phaneuf lib.; R. Marcotte, cons.

Beauce — M. Hughes Fortier lib.; M. Roméo Bolduc, cons.

Beauharnois — A. Plante, cons. A. Bergevin, lib.

Bellechasse — L'hon. Antonin Galipeault, lib., L. Leblanc, cons.

Berthier — S. Lafrenière, lib.; Dr J. O Gadoury, cons.

Bonaventure — M. J. F. Bugeau lib.: M. Martin, cons.

Chambly — M. Alex. Thurber, lib.: J. Geoffrion et A. J. Brosseau ind.

Champlain — Dr Bordeleau, lib. J. A. Labissonnière, cons.

Charlesvoix — Saguenay: — M. P. Dufour, lib.; E. Dusseault cons.

Chateauguay — L'hon. H. Mercier, lib.: A. Laberge, cons.

Chicoutimi — Dr G. Delisle lib.; M P. Bergeron, cons. A. Goudrault, lib.

Compton — L'hon. M. Nicol; lib.; W. Martineau, cons.

Deux-Montagnes — Arthur Sauvé, cons. A. Descarrie, lib.

Dorchester — M. Ernest Ouellet, lib.; M. Georges Dussault, cons.

Drummond — H. Laferté, lib.; E. R. Talbot, cons.

Frontenac — Dr G. S. Grégoire, lib.; Dr Lincourt, cons.

Gaspé: — Dr Gustave Lemieux, lib.; M. Roy, cons. C. Baillargeon cons.

Iberville — A. Forget, lib; L. Lamoureux, cons.

Hull — R. Lafond, lib. J. Chénier, ouvr. Dr Archambeault, cons.

Huntington — A. Philips, lib.; Notaire Rowatt, cons.

Iles de la Madeleine — L'hon. J. E. Caron, lib.

Joliette — M. P. J. Dufresne cons. Lucien Dugas, lib.

Kamouraska — M. Nerée Morin, lib.; M. Léo Bérubé, cons.

Labelle — P. Lortie, lib.; C. Cartier, cons.

Lac Saint-Jean — L'hon. Emile Moreau, lib.; J. A. Bouchard, cons.

Laprairie — M. Brosseau, cons. E. Charbonneau, lib.

L'Assomption — W. Reed, lib.; H. Caron, cons.

Laval — R. Jarry, lib. J. O. Renaud, cons.

Lévis — Dr A. V. Roy, lib.; P. Audet, cons.

L'Islest — M. Elisée Thériault, lib B. Bélanger, cons.

Lobinière — L'hon. J. N. Francoeur, lib.

Maskinongé — R. Tourville, lib.; A. Lamy, cons.

Malapédia — M. Joseph Dufour, lib.

Matane — Dr J. Bergeron, lib.; J. N. Bégin, cult.

Montcalm — J. F. Daniel, lib.; L. H. Gareau, cons.

Montmagny — M. Cam. Paquet, lib.; A. Létourneau, cons.

Montmorency — L'hon. L. A. Taschereau, lib.; M. A. Lavergne, cons.

Nicolet — G. Désilet cons. A. Savoie, lib.

Papineau — D. Lahaie, lib.; J. Langlois, cons.

Pontiac — W. R. MacDonald, lib. C. Belec, fermier.

Portneuf — M. Edouard Hamel, lib.; P. L. Frenette, cons.

Québec

Québec — M. Aurèle Leclerc, lib

Québec-Est — M. Louis Létourneau, lib.

Québec-Ouest — M. Martin Madden; lib.; M. l'échevin Tremblay, lib.; W. Sharples, cons.

Québec-Centre — M. Dr Faucher, cons.; M. L. A. Cannon lib.

Saint-Sauveur — M. Arthur Paquet, lib.; Bertrand, ouvrier.

Richelieu — M. J. B. T. Lafrenière, lib.; E. Arpin, cons.

Richmond — G. A. Denault, lib.; J. Hayes, cons.; A. Roy, agraire.

Rimouski — M. Dr Gauvreau, lib.; P. Morissette, cons.

Rouville — Dr C. A. Bernard, lib.; A. Arès, lib.-in.

Témiscamingue — T. Simard, lib. A. Bellemare, cons.

Témiscouata — M. Godbout, lib.; M. le Dr L. E. A. Parrot lib.; M. Jules Langlois, cons.

Trois-Rivières — M. L. P. Mercier, lib.; M. L. Duplessis, cons.

Terrebonne — L'hon. A. David, lib.; J. H. Deschambault, cons.

St-Hyacinthe — M. E. Chartier, cons.; Damien Bouchard, lib.

Shefford — W. S. Bullock, lib.; A. Cabana, cons.; C. B. Bernard, cons.

Sherbrooke — Dr Ludger Forest, lib.; M. C. C. Cabana, lib.-ind. et M. M. O'Bready, cons.

Stanstead — M. Bissonnette, lib.; W. Pilette, cons.

Soulanges — A. Farand, lib.; J. A. Lortie, cons.

St-Jean — A. Bouthillier lib.; A. Girard, cons.

St-Maurice — N. Ricard, lib.; J. A. Dufresne, cons.

Vaudreuil — H. Pilon, lib. A. Labelle, cons.

Verchères — N. Richard, lib.; A. Guertin, cons.

Wolfe — C. Lemieux, lib.; Dr Plante, cons.

Yamaska — J. Desrosiers, cons. E. Ouellette, lib.; O. Hébert, lib.

Montréal

Hochelaga — H. Champagne, ouv. J. H. Bédard, lib.

Sainte-Anne — M. Hushion, lib.; D. Tansey, cons.

Saint-Henri — M. J. H. Bédard, lib.; A. Bray, cons.

St-Jacques — Irénée Vautrin, lib.; J. A. E. Beaudoin, opp.; Roger Maillet, lib.-ind.

St-Louis — P. Bercovitch, lib.

J. A Goyer, lib-ind.; A. A. A. Chalifoux, lib-ind..

St-Laurent — J. A. Budyke, ind.; W. Sayer, opp.; W.-C. Munn, lib.; J. Cohen, ind.

Jacques-Cartier — E. L. Patenaude, opp.; A. S. H. Ashby, lib.

Sainte-Marie — Joseph Gauthier, lib.-ouv.; Camilien Houde, opp.; Alfred Mathieu, ouvrier.

Maisonneuve — Adelard Laurendeau, ouvrier; Edgard Laliberté, lib.; Oscar Lalonde, lib.; J.-M. Pellerin, opp.

Verdun — P. A. Lafleur, opp.; Joseph Elie, lib.

Wesmount — H. B. Seybold, lib. C. A. Smart, opp.

Laurier — Alfred Duranleau, opp. Hector-J. Perrier, lib.; Ernest Poulin, lib.

Dorion — Aurèle Lacombe, lib.; Ernest Tétreau, lib. opp.

Dans la Ruhr

On a tenté de faire dérailler le train de Weygand

Dusseldorf — On a tenté de faire dérailler le train à bord duquel le général Weygand et M. Le Trocquer, ministre des travaux publics, se rendaient de Paris à Dusseldorf. L'attentat aurait été commis à Dueren. Des cas de sabotage, tels que la destruction des sémaphores sur les chemins de fer de la Ruhr, ont été signalés aux autorités d'occupation. Le train sur lequel le général et le ministre voyageaient a été arrêté à temps pour l'empêcher de frapper un obstacle que l'on avait placé sur la voie. Le général Weygand et M. Le Trocquer se sont rendus à Dusseldorf en automobile.

Les cheminots allemands à Dueren affirment que le cas est accidentel et que l'obstacle provenait des débris d'un wagon détruit au cours d'une collision.

Rapports exagérés

Le ministère des affaires étrangères déclare, qu'il n'y a rien de vrai dans la nouvelle publiée, par un journal de Paris que vingt Allemands avaient été tués dans une rencontre avec les troupes françaises à Boppard, près de Biggen. Il n'y a pas eu de désordres en cet endroit, contrairement à ce qu'on a rapporté. Le bourgmestre a été arrêté pour avoir désobéi aux ordres des autorités militaires françaises, mais il ne s'est pas produit d'émeutes.

Le même ministre se plaint du nombre encore considérable de nouvelles incorrectes mises en cours concernant les événements qui se déroulent dans la Ruhr et sur la rive gauche du Rhin. Il dit que les rapports sur les grèves sont grandement exagérés et que la situation s'est améliorée. Coblence, Bonn et Trèves sont les seuls endroits à l'ouest du Rhin où les employés de chemin de fer ne soient pas à leur poste.

Le premier ministre Hughes démissionne en Australie

Melbourne — Le premier ministre William Morris Hughes a démissionné, à la suite des élections générales qui le laissaient sans majorité à la Chambre. Les négociations entamées pour établir une coalition n'ont pas abouti.

M. Hughes était premier ministre depuis 1915. Il était venu d'Angleterre en Australie en 1884 et était entré dans la politique dix ans après.

Stanley M. Brucé, nationaliste, trésorier fédéral dans le ministère actuel, a été invité à former un nouveau cabinet. C'est un Australien né à Melbourne et gradué de l'Université de Cambridge. Deux fois blessé pendant la guerre, il a été décoré de la Croix Militaire et de la Croix de Guerre.

QU'APPELLE, Sask. — Clayton Robertson, 18 ans, du district de Springbrook, a été frappé d'une maladie diagnostiquée comme la maladie du sommeil.

La neige au Maine

Portland, Me. — Portland a eu une autre tempête de neige. Les tempêtes de neige en cette ville viennent tous les deux jours. Les quatre derniers pouces de neige tombée portent le total pour janvier à 40 pouces et à 74 pouces pour l'hiver dont 50 pouces environ couvrent encore la terre. Le trafic en est de beaucoup retardé.

Vers le Pole Nord

Une nouvelle expédition polaire par la voie des airs se prépare à New-York. On construit dans cette ville un hydravion puissant et rapide qui peut faire du 160 à l'heure et franchir, en vingt-sept heures le parcours de New-York aux régions déjà connues du pôle. Il s'appellera *l'Ours Polaire.*

Peut-être saurons-nous enfin par l'ours ailé s'il existe une zone improbable de mer libre au pôle Nord.

WINNIPEG — Un almanach des adresses publié ces jours-ci à Winnipeg fixe la population de la ville à 282,906.

EN FAMILLE

SOUVENIR DE LA MONTAGNE

— Vous croyez, alors, madame Collins, que les Foucher me loueraient leur piano.

— Dame! C'est ben mon idée.

— Est-ce un vieux piano?

— V'là dans les sept ans qu'ils l'ont et il y aura trois ans à la Saint-Michel qu'il n'a pas été joué... depuis que leur fille est morte, une petite jeunesse de dix-huit ans, pensez donc! La plus jeune de onze enfants....Ils en ont eu de la peine, ces pauvres Foucher! C'est trop de malheur itou! Perdre les trois derniers, à la file, tous de la même maladie, chère madame! Ca tousse, ça tousse, puis ça dépérit et ça meurt sans seulement prendre le lit. La petite que je vous parle, je l'ai vue l'avant-veille de sa mort. Elle était cantée dans son fauteuil, à ras le piano, et elle passait ses pauvres petits doigts sur les notes, comme si elle les flattait. Ses parents lui tournaient le dos pour me parler, parce qu'ils pleuraient, les pauvres vieux!

M'étant fait indiquer le chemin, je partis un soir, vers sept heures, pour aller chez les Foucher. Dans la clarté douce du jour finissant, le ciel avait des tons d'une délicatesse et d'une variété infinies: la forêt, à gauche, paraissait sombre et mystérieuse, et le beau lac immobile, avec ses ombres portées si nettes et si profondes, ressemblait à un miroir d'abime. Des hauteurs voisines, un vent léger traversant les sapins m'apportait des ondes parfumées.

De toute cette sérénité se dégageait pourtant une tristesse, la tristesse de l'ombre envahissante; dans l'air rafraichi passaient des frissons précurseurs de la nuit noire et froide dans laquelle sombrerait toute la lumière charmante.

J'atteignis bientôt la maison des Foucher, petite et blanche sur le fond sombre des vieux arbres qui l'abritaient.

En approchant j'eus une hésitation et comme un remords de venir, moi, une étrangère, réveiller des souvenirs si pénibles. Je serais peut-être retournée sur mes pas, si un vieux chien jaune, accouru en aboyant, n'eût attiré à la porte le maître de la maison, un grand bonhomme voûté, tout blanc, encore beau et robuste. Il me fit entrer et appela sa femme. Petite, ridée, dolente, la voix et les yeux éteints, elle paraissait un pauvre être usé dont l'âme est presque absente, et je regrettai d'être venue.

Mais il était trop tard! Il fallut bien expliquer le but de ma visite et demander si on me louerait le piano.

La vieille ne semblait pas écouter: assise sur une chaise basse, les mains croisées sur son tablier de cotonnade bleue, elle ne me regardait même pas.

Le bonhomme, lui, me racontait comme son piano avait "coûté gros", qu'il ne servait à personne et qu'il serait bien aise de le louer ou de le vendre.

— Hé! La mère, fais-le voir à madame!

Lentement, la femme se leva, prit une clef pendue à son clou et, quand la porte s'ouvrit, une odeur de moisi arriva jusqu'à moi, m'enlevant définitivement tout désir de voir l'instrument.

Mais l'homme, fier de me montrer cette merveille, animé peut-être par l'espoir d'un gain inattendu, me poussa presque dans une pièce assombrie par du papier vert couvrant les fenêtres; j'y vis un ancien piano carré, soigneusement enveloppé d'une couverture blanche. La vieille l'enleva doucement avec des gestes de somnambule; elle ouvrit le piano, passa sa main sèche sur les touches qui soupirèrent et elle se redressa, raide, sans un mot, avec ce regard vague qui me serrait le coeur.

Sur l'invitation de Foucher, je plaquai quelques accords, effleurant à peine les notes; je jouai une phrase de Schumann douce et triste comme une évocation de la petite morte.

En me retournant, j'aperçus la bonne femme: elle n'avait pas bougé, de grosses larmes glissaient sur son visage plissé et ses mains étaient fortement serrées, comme celles des mains des morts qui pressent une croix entre leurs doigts raidis.

Lui avait perdu son air réjoui, d'un geste, désignant sa femme: — "Pauvre mère! Ca y fait queuque chose..... c'est la première fois, voyez-vous, depuis...."

La grosse voix s'étrangla et il fila par la porte ouverte.

Nous étions seules.

Les pauvres yeux rougis allèrent de mes yeux au piano avec une expression si navrante que, dans un grand élan de pitié, je me penchai sur elle.

— Je vous en prie, madame, pardonnez-moi! C'est sans le vouloir que je vous ai fait tout ce chagrin! Si vous saviez comme je vous comprends et comme je vous plains!

Un sanglot me répondit... mais ce fut court; elle se releva et, de sa voix sans inflexions: — Le père n'a pas voulu mal faire non plus. Il croyait que je pourrais... mais j'peux pas vous le louer, son piano! Ca serait comme vous donner quelque chose d'elle pour de l'argent, et j'peux pas! j'peux pas!

Sa voix s'éteignait dans une petite plainte d'enfant. Je lui serrai la main en disant encore: pardon, et je partis sans me retourner, emportant le souvenir d'une douleur poignante, infinie, que toutes les mères comprennent et que toutes, hélas! elles redoutent!

(Le Devoir) FADETTE.

Nos ongles

La statistique est inépuisable. Il n'est pas de sujet sur lequel elle ne dresse de savants calculs.

Voici les résultats des recherches d'un savant suisse, M. Dufour, qui a passé une dizaine d'années à étudier ses ongles et ceux de son entourage.

A l'en croire, nos ongles croissent d'un millimètre tous les dix jours. Ceux qui croissent le plus vite sont ceux des pouces.

Enfin les ongles des enfants croissent bien plus rapidement que les ongles des grandes personnes.

En résumé, quand vous aurez atteint la cinquantaine, vous vous serez coupé, durant votre vie, tant aux mains qu'aux pieds, environ 37 verges d'ongles.

Jugez de ce qu'auront avalé, à cet âge, ceux qui ne connaissent d'autre manière de se couper les ongles que de les ronger!

Les caprices de la mode

Vers l'an 1714, deux Anglaises, visitant Versailles donnèrent la mode des coiffures basses aux Françaises, qui, à cette époque, les portaient tellement hautes que leur tête semblait au milieu du corps. Le roi exprima hautement son approbation en faveur de la coiffure anglaise; il la trouva plus élégante et de meilleur goût; alors les dames de la Cour s'empressèrent de l'adopter.

Néanmoins, à peine les hautes coiffures étaient-elles bannies de France, qu'elles furent adoptées en Angleterre et portées au plus haut degré d'extravagance. Les coiffeurs se mettaient l'esprit à la torture pour imaginer les moyens de bâtir des décorations sur la tête des dames, et l'on avait inventé divers expédients pour enfoncer des épingles. Une pantoufle ou une quenouille servait souvent à produire l'élévation voulue.

L'éponge frite

Le gouvernement belge envoya, l'année dernière, au Congo, une mission chargée d'étudier les causes de la mortalité infantile.

La première constatation que firent ces dames de la mission fut que les poupons indigènes étaient fort sales. "Il faut les laver", expliquèrent-elles aux mamans noires.

Et, par leurs soins, des quantités d'éponges, de belles petites éponges, furent envoyées dans chaque case.

Ces cadeaux eurent un tel succès que, depuis lors, le ministère des Colonies reçoit des demandes réitérées d'éponges et félicite le département de l'OEuvre de l'enfance du succès de la mission.

Malheureusement, l'hygiène n'est pour rien dans cette abondance de commandes.

Le fin mot de l'histoire, le voici: Les négresses, ravies, coupèrent les petites éponges en tout petits morceaux et les firent frire à l'huile de palme. Jamais elles n'avaient rien mangé d'aussi bon, quoique cela fit gonfler un peu le ventre. Et c'est pourquoi elles en réclamèrent d'autres.

Optimiste à l'extrême

Le prix d'optimisme mérite d'être décerné à un des citoyens d'un district rural d'Irlande. Un vieillard, durant une désastreuse inondation, était assis sur le toit de sa maison et regardait l'eau l'envahir. Un voisin l'aperçut et vint vers lui dans un canot pour le soustraire au danger de se noyer.

— Dis donc, Mike, lui dit-il, est-ce que toutes tes volailles ont été emportées par le flot ce matin?

— Oui, mais les canards pourront nager.

— Est-ce que ton blé-d'Inde est tout sous l'eau?

— Oui, mais la récolte en était manquée quand même.

— Je vois que l'eau a atteint le haut de tes fenêtres.

— Tant mieux. Elles ont besoin d'un bon lavage.

EVANGILE

LE DIMANCHE DE LA QUINQUAGESIME

S. Luc, XVIII.

EN ce temps-là, Jésus prit les douze Apôtres avec lui, et leur dit: Voici que nous allons à Jérusalem, et tout ce qui est écrit par les Prophètes touchant le fils de l'Homme sera accompli. Car il sera livré aux gentils, traité avec dérision, flagellé, couvert de crachats; après qu'on l'aura flagellé, on le fera mourir, et il ressuscitera le troisième jour. Mais ils ne comprirent rien à ce discours: c'était un langage caché pour eux, et ils n'entendaient pas ce qu'il disait. Or, comme ils approchaient de Jéricho, un aveugle qui était assis le long du chemin, où il demandait l'aumône, entendant passer une troupe de gens, s'informe de ce que c'était. On lui dit que c'était Jésus de Nazareth qui passait. Aussitôt il se mit à crier: Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. Ceux qui allaient devant l'en reprirent vivement en lui disant de se taire, mais il criait encore plus fort: Fils de David, ayez pitié de moi. Alors Jésus, s'arrêtant, commanda qu'on le lui amenât; et quand l'aveugle se fut approché, il lui dit: Que voulez-vous que je vous fasse? Seigneur, Seigneur répondit l'aveugle, faites que je voie. Et Jésus lui dit: Voyez; votre foi vous a sauvé. A l'instant même il vit, et il le suivait en rendant gloire à Dieu. Et tout le peuple, témoin de ce miracle, rendit aussi gloire à Dieu.

LE REPOS

Il est très important de se reposer. Le sommeil suspend chez nous toute contrainte, tout effort. Cela fait également du bien de se coucher, même si l'on ne dort pas tout le temps. Les enfants qui marchent devraient rester dix heures au lit, et les grandes personnes ne s'en portent que mieux lorsqu'elles se reposent pendant huit heures. On accorde maintenant aux ouvriers qui travaillent dans les fabriques quinze minutes de repos, le matin et l'après-midi; ils peuvent alors s'étendre dans les salles destinées à cet effet. Cela leur procure une détente complète des muscles et de l'esprit, et il en résulte une somme de travail plus considérable et mieux exécutée. La même chose se pratique dans les écoles en plein air: le matin et l'après-midi, les enfants cessent tout travail et se couchent pendant deux heures. Ils font, dans ces classes, des progrès plus rapides que ceux des élèves qui fréquentent les écoles ordinaires où ces deux heures de repos sont employées aux leçons. Si quelqu'un travaille sans trêve, il s'expose à affaiblir ses forces et à permettre à la maladie de le surprendre. Le repos est donc très important pour nous tous, mais il l'est surtout pour l'enfant qui grandit. Les parents vigilants verront à ce que leur enfant, plein de vie, se repose le matin et l'après-midi, ne fût-ce que pour peu de temps. L'enfant nerveux, celui qui perd son poids ou ne pèse pas suffisamment pour son âge, accroîtra sa résistance contre la maladie en se reposant de temps à autre pendant la journée. Il se rendra compte de la diminution de ses forces, de sa lassitude, et, sans peine aucune, il se soumettra à cette habitude qui lui vaudra de se sentir mieux portant. Les grandes personnes qui ont passé quelque temps dans un sanatorium savent quelle influence merveilleuse le repos exerce sur leur force de résistance, et combien il a été pour beaucoup dans leur récupération finale. Le repos est aussi efficace pour préserver contre les maladies.

NORTHGATE, Sask. — Une petite fille de deux ans et demi, Jonet Holtz, prenant de la strychnine cristallisée pour du sucre, en a mangée et est morte une heure après dans d'atroces souffrances. La mère était occupée à nettoyer la pharmacie de famille et avait laissé la bouteille de strychnine débouchée sur une table.

RECETTES

Bon gâteau à la mélasse

2-3 de tasse de beurre, 3-4 de tasse de sucre, 2 oeufs, 2-3 de tasse de mélasse, 2 tasses et 1-8 de farine, 1 cuillerée à café de soda à pâte, 1 cuillerée à thé de cannelle, 1-2 cuillerée à thé de clou de girofle, 1-2 cuillerée à thé de muscade, 1 cuillerée à thé de gingembre.

Défaire le beurre, ajouter graduellement le sucre, les oeufs battus, le lait et la mélasse. Tamiser la farine avec le soda et les épices en les ajoutant à la préparation. Faire cuire dans un grand moule beurré à four modéré.

Crème aux fruits

Pelez 2 bananes les réduire en purée, leur ajouter la pulpe et le jus d'une orange, 1 cuillerée à soupe de jus de citron, 1 cuillerée à soupe de vin de cherry, 2-3 de tasse de sucre à fruits, 1 cuillerée à soupe de gélatine dissoute dans 1-4 de tasse d'eau froide. Faire prendre à demi sur la glace en tournant, et quand c'est assez épaissi, ajouter 1 tasse de crème bien fouettée. Faire prendre au froid.

Flétan avec sauce aux tomates

Mettez 2 livres de poissons nettoyé dans la poissonnière, versez autour de la moitié de la sauce et cuisez 35 minutes en arrosant souvent. Flamme moyenne. Mettez sur un plat chaud, versez autour le reste de la sauce et garnissez de persil.

Céleri au gratin

Prenez trois tasses de céleri coupé en dés, une tasse et demie de sauce blanche d'une épaisseur moyenne, une demi-tasse de fromage râpé, une demi-tasse de pain sec émietté.

Faites bouillir le céleri dans une petite quantité d'eau salée jusqu'à attendrissement, et mettez juste assez d'eau pour qu'elle ait diminué complètement quand le céleri sera cuit. Beurrez un vaisseau et mettez une couche de céleri, puis une couche de sauce blanche, alternant ainsi jusqu'à ce que le tout soit entré. Couvrez le dessus de fromage et de miettes et cuisez 25 minutes dans un four modéré.

Sauce aux pêches

Faites bouillir deux tasses de jus de pêches (sirop dans lequel vous avez confit des pêches sèches) pendant 2 minutes avec 1 tasse de sucre et des épices mélangées au goût. Ajoutez un petit morceau de beurre, si vous voulez que la sauce soit plus riche.

Le Coin des Enfants

La légèreté

Un homme qui occupait une grande situation, — c'était un empereur, — n'avait pas l'une de ces vertus les plus nécessaires à son état. Il était léger, irréfléchi et d'une grande négligence. Il signait aveuglément tous les papiers qu'on lui présentait, sans même regarder ce qu'ils contenaient.

Sa soeur, qui était une personne sérieuse et prudente, voulut le guérir de cette dangereuse insouciance. Elle lui présenta un papier à signer, portant qu'il lui vendait sa femme comme esclave.

L'empereur, selon sa coutume, signa le papier sans le lire. Sa soeur emporta le billet et garda chez elle l'impératrice qui, d'ailleurs, était avertie du projet et l'approuvait.

Au bout de quelque temps, l'empereur ne voyant pas son épouse paraitre, la fit demander; mais le serviteur revint dire que la soeur de Sa Majesté ne le permettait pas, attendu que l'impératrice était son esclave.

Grande stupéfaction de l'empereur, qui crut à une plaisanterie, il envoya une seconde invitation, et ne reçut pour réponse que le billet qu'il avait signé et par lequel il vendait son épouse comme esclave.

L'empereur l'ouvrit, rougit de honte en reconnaissant sa signature, et depuis ce moment il fut complètement guéri de son insouciance.

Bien des enfants sont légers, insouciants, étourdis: ils ne cherchent pas à se corriger, parce que ces défauts n'ont pas beaucoup d'inconvénients pour eux. Mais, s'ils ne se corrigent pas, ils en verront plus tard les ennuis. Celui qui est insouciant ne s'occupe pas de ses affaires, comme il le devrait; tout va mal chez lui, rien n'y est en ordre, ne s'y fait comme cela devrait, et bientôt il en résulte des désagréments sérieux.

L'Eglise

Quand Notre-Seigneur était sur la terre, il instruisait les hommes de leurs devoirs. Mais avant de remonter au ciel, il chargea ses apôtres et leurs successeurs de continuer à instruire les hommes.

L'ensemble de tous les chrétiens forme ce que l'on appelle *l'Eglise*.

Le pape est le chef de l'Eglise visible. Il faut l'écouter et croire ce qu'il enseigne, parce qu'il parle au nom du bon Dieu.

Au-dessous du pape se trouvent les évêques pour lui aider dans le monde entier.

Et enfin au-dessous des évêques, sont les curés et les simples prêtres, qui, eux aussi, représentent le bon Dieu.

La grenouille qui aboie

Le Musée américain d'histoire naturelle a envoyé dans l'ile Saint-Domingue une mission pour capturer la grenouille qui aboie. Cette mission vient de rentrer à New-York, ayant atteint son but. La grenouille qui aboie est une grenouille géante. Quand on la touche, elle jette un liquide laiteux qui irrite la peau et prend à la gorge. Le nez et les yeux qui en sont infectés peuvent être considérés comme perdus. Cet animal vit dans les arbustes, mais dépose sur le sol ses oeufs, d'où sortent non pas des têtards, mais des petites grenouilles. D'ici quelques jours, le phénomène sera exposé dans la capitale des Etats-Unis. Les foules pourront l'admirer. On signale de leur part un vif mouvement de curiosité.

Un porc-épic fait preuve d'une belle intelligence

Hanover, Ont. — Un cultivateur vivant au sud de Tobermory, péninsule de Bruce, trouvait que ses pommes disparaissaient d'une manière mystérieuse. Une nuit que la lune éclairait, le cultivateur se mit en embuscade et attendit le maraudeur. Vers minuit, il aperçut un animal s'avancer vers l'arbre. C'était un porc-épic. L'animal hérissa ses piquants et se roula par terre. Quand il eut le corps assez garni de pommes, il prit le chemin de sa tanière, où le cultivateur remarqua que les petits du porc-épic enlevaient les pommes et les serraient en lieu sûr. L'animal repartit ensuite pour le verger.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

TITANIC, Sask.

La réunion habituelle des contribuables pour le district St-Jean Baptiste No. 22, avait lieu le 21 janvier dans la salle d'école.

Dans certains districts, cette réunion passe naperçue, mais à Titanic il n'en est pas ainsi: chacun prend un grand intérêt à tout ce qui se rapporte à l'école. Aussi tous les contribuables étaient présents.

Le rapport financier, lu par le secrétaire, fut trouvé très satisfaisant.

M. Gustave Mercereau, le secrétaire-trésorier, dont le terme expirait cette année, fut réélu sans opposition.

A cette assemblée, il fut décidé d'envoyer deux délégués à la Convention des Commissaires d'Ecole qui doit avoir lieu à Prince-Albert dans le courant du mois. MM. Gustave Mercereau et Alphonse Bonthoux obtinrent les suffrages de l'Assemblée.

La semaine suivante, le Cercle St-Jean Baptiste de Carlton tenait sa réunion annuelle pour l'élection des officiers pour l'année 1923.

Tous les anciens directeurs furent maintenus à l'unanimité, à part deux qui furent remplacés pour cause de départ.

Le Cercle ayant une somme rondelette en banque, il y fut parlé de la possibilité de commencer au printemps les travaux pour la construction d'une salle paroissiale, dont nous avons grand besoin pour nos réunions et nos séances récréatives. Ainsi se trouvera réalisé le rêve de nos acteurs et actrices.

A l'unanimité des membres présents, il fut décidé d'envoyer également un délégué à la Convention: B. Rio, président du Cercle, fut choisi pour représenter le Cercle St-Jean Baptiste de Carlton.

Voici les noms des officiers pour l'année.

Président honoraire et chapelain: M. l'abbé Perrault.

Président: B. Rio.

Secrétaire-Trésorier: Gustave Mercereau.

Directeurs:

MM. Pierre Fiolleau, Alphonse Bonthoux, Joseph Mosnier, Louis Relland, Clément Mercereau, Pierre Robin, Julien Bonthoux, Emmanuel Bienvenue.

Directrices:

Mlle Octavie Couet, Mme Pierre Fiolleau, Mme Auguste Bonthoux, Mlle Marie-Louise Bienvenue.

Officiers recruteurs:

MM. Arsène Mercereau, Louis Relland, Aimé Mercereau (fils).

Mlle Germaine Bonthoux, Mlle Elie Fiolleau, Mlle Philomène Bienvenue.

ARBORFIELD, Sask.

— Notre district compte être assez largement représenté aux deux conventions franco-canadiennes qui vont être tenus à Prince-Albert prochainement.

A l'Assemblée annuelle du district d'école La Marseillaise, tenue récemment, les contribuables exprimèrent l'opinion que les trois syndics actuels représentent le district à cette convention. Le district d'Arborfield enverra deux de ses commissaires pour le représenter. Le district Gover enverra un et probablement deux de ses syndics également.

Le district d'Addington sera représenté par son secrétaire-trésorier.

De même le cercle local de l'A.C.F.C. enverra des délégués. Une assemblée doit être tenue dimanche soir prochain. On procédera alors à l'élection des officiers du cercle pour 1923, ainsi qu'à la nomination des délégués. Un nouvel appel sera également fait pour l'enrôlement de nouveaux membres.

— M. Vitalique Toupin a été choisi syndic de l'église de la localité en remplacement de M. Zénon Chamberland, sortant de charge.

— Une soirée musicale et artistique sera donnée vers Pâques au profit des oeuvres paroissiales. Un comité vient d'être formé pour s'occuper de l'organisation et comme notre paroisse compte plusieurs artistes de talent, on peut être assuré d'avance qu'une agréable soirée sera passée par tous.

BIGGAR, Sask.

On est à l'oeuvre ici pour faire représenter la paroisse et ses missions à la convention de l'A.C.F.C. à Prince-Albert. Espérons que Biggar, Cochery et Loverna auront leurs délégués. La chose n'est pas des plus faciles dans ce coin du pays où il n'existe pas de cercle de l'A.C.F.C. Les Franco-Canadiens y sont peu nombreux.

— Dimanche le 28 janvier était le dimanche des enfants. La plupart s'approchèrent des sacrements ce jour là. Malgré le mauvais temps, l'assistance était nombreuse aux offices du matin et du soir.

— A la salle paroissiale, mercredi le 31, partie de cartes. Une foule nombreuse s'était rendue.

— Vendredi, fête de la chandeleur et premier vendredi du mois. La messe a eu lieu à 9 h. 30 ainsi que la cérémonie de la bénédiction des cierges. Dans l'après-midi de 3 h. 30 à 4 h. 30 il y eut adoration publique du St. Sacrement. La bénédiction des gorges, à l'occasion de la fête de st. Blaise, eut lieu pendant la soirée.

— La rougeole a fait son apparition dans nos centres. Elle est maligne et plusieurs enfants en ont été les victimes.

ST-PAUL-DES-METIS, Alta.

La paroisse s'est payé le luxe d'un conseil de fabrique par voie d'élection. Mais, dans le cas présent élection, n'est pas synonyme de cabale, de lutte ou de contestation. Rien de tout cela. La chose s'est passée le plus paisiblement du monde. Le titre de marguillier ne conférant ni grands honneurs ni gros salaire, la lutte électorale fut plutôt pacifique et des huit candidats mis en nomination trois se retirèrent, laissant le champ libre aux autres qui ne connurent même pas les émotions du scrutin avant de monter sur le "banc d'oeuvre". Les heureux élus sont: MM. S. Cyr, J. Doucet, Ph. Joly, J. Laramée, et Clovis Therien.

Une première réunion eut lieu dimanche 21, et tout indique que l'harmonie et la bonne entente présideront aux délibérations futures.

— Une autre élection paisible fut celle de M. Thos. Lessard à la charge de commissaire d'école, en remplacement de M. Lamothe. Il est regrettable que les pères de famille ne montrent pas plus d'intérêt pour les affaires d'écoles. La chose en vaut pourtant la peine.

Enfin, puisque nous parlons d'élections nous devons mentionner l'élévation de M. W. Pépin au poste de maire du village de St-Paul. C'est un ancien du pays qui a toujours eu à coeur l'avancement de notre localité et on peut être assuré que sous son administration énergique et prudente elle fera de beaux progrès.

— Sont revenus de l'hôpital d'Edmonton, après opération: M. Paré, Mme J. Chateauneuf, Mme J. Lajoie, Mlle H. Gélinas, Mlle Y. Charron et M. F. Nault. Tous sont en bonne voie de guérison. Mlle I. Beauchamp, qui y fut plusieurs mois pour rhumatisme, est passablement rétablie. Deux de nos bonnes religieuses du couvent ont dû passer entre les mains du chirurgien à l'hôpital de la Miséricorde d'Edmonton. La première, la Soeur Supérieur, est déjà de retour, la seconde, Soeur St-François-Xavier, est en bonne voie de guérison. Elle est remplacée au 7ème et 8ème grades par Mlle Jeannette MacDonald, de St-Albert.

Ces multiples voyages en ville pour cause de maladie nous démontrent de plus en plus le besoin pressent d'un hôpital ici-même. Tout le monde s'en rend bien compte et l'on semble décidé à combler cette lacune au plutôt. On demande des soumissions pour l'achat des matériaux de construction. Un plan d'édifice pouvant servir temporairement d'hôpital est à l'étude et sous peu un appel général sera fait au public afin d'appeler les fonds nécessaires. A tous ceux qui demandent depuis longtemps: quand aurons-nous enfin notre hôpital? nous pouvons répondre: Quand vous voudrez. Cela dépend de votre bonne volonté et de votre générosité. Cela peut se faire en peu de temps si chacun fait sa part.

Une attaque subite d'appendicite forçait Mlle Yvonne Charron, le mois dernier, à interrompre sa classe à Lafond. Le bistouri dextrement manié par le Dr Bélanger, de Végreville, eut bientôt raison de son cas et au bout d'une quinzaine elle revenait chez ses parents. Ce *fut un mal pour un bien*, disent d'aucuns, car ayant perdu son école *elle a trouvé un mari*. Le 30 janvier elle unissait sa destinée à celle d'un de nos meilleurs jeunes gens, M. Albert Dessaulniers. Après la *cérémonie, célébrée pieusement dans la chapelle du presbytère*, le jeune couple et leurs familles respectives prirent le déjeuner chez les parents de la mariée, puis s'en furent à Lafond chez le père du marié pour le souper et la veillée de noces. Nos *meilleurs voeux* de bonheur.

ST-BRIEUX, SASK.

Le Patriote regrette vivement que sa bonne foi ait été surprise à l'occasion de la publication d'une annonce signée Sabin Faurit, de St-Brieux. Cette annonce nous a été envoyée, signée et payée, et rien ne pouvait faire supposer à l'administration du journal qu'il s'agissait d'un faux que toute personne honnête ne peut que réprouver.

L'Administration.

ST-ISIDORE DE BELLE-VUE, Sask.

Mercredi, 17 janvier un grand nombre de parents et d'amis se réunissaient chez M. Hervé Grenier, à l'occasion de son anniversaire. Il y eut parties de cartes, musique, chants et déclamations. Parmi les invités ont remarquait: M. Henri Gaudet, de Coleville, Sask. qui nous a réjouis par un bon nombre de chansons comiques.

— Vendredi, 2 février Mlle Gérardine Chamberland disait adieu au monde pour rentrer dans la communauté des Soeurs Grises de Winnipeg. A l'occasion de son départ, ses nombreux parents et amis se réunissaient chez elle le premier février pour lui faire goûter une dernière fois les joies d'une réunion familiale et lui transmettre leurs voeux de bonheur et de persévérance.

— Mme Hippolyte Guignon a fait don à la paroisse d'une magnifique nappe d'autel. Nous lui offrons nos sincères remerciements.

Baptêmes — Le 14 janvier à M. et Mme Edmond Deault, un fils baptisé Jean-Joseph. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Jobin, de Hoey, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Joseph Gaudet, un fils, baptisé Joseph-Léon-Claude. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Gaudet, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Dugtual Savidan née Léa Kleine, un fils, baptisé Gilbert-Gabriel. Parrain et marraine, M. Yves-Marie Savidan et Mlle Lucie Kleine.

MARCELIN, Sask.

Séance — Lundi, 29 janvier, avait lieu en notre salle paroissiale, une magnifique séance donnée au profit de notre église.

Le *Pater*, drame en vers, de F. Coppée, fut très bien rendu par nos jeunes artistes. Et, à vrai dire, nous serions très embarrassés pour déclarer qui a le mieux réussi. Chose certaine, Mme J. Morton, dans le rôle de Mlle Rose, remporta un véritable succès. Notre jeune vieillard, Arthur Doucette, fut un curé parfait, et le communard, E. Brad, par son intrusion rapide et dramatique sur la scène, fit profonde impression sur l'assistance.

On exécuta également avec grand succès: *Pa's new housekeeper*, comédie anglaise des plus intéressantes. Bien que les catholiques de langue anglaise soient en minorité à Marcelin, nous tâchons de leur donner ce qui leur est dû, et l'on essaie de vivre en bons termes même avec ceux qui ne partagent pas toutes nos croyances, mettant en pratique la devise de notre bien-aimé Pasteur: *"Ut sint unum"*; soyons unis pour être forts. Mlles Lelly Pelletier et Léona Garand sont d'excellentes ménagères, et remplirent bien leur rôle. M. Young, employé de la Banque de Commerce, faisait un bon papa. Au grand scandale *de ses enfants*, il s'est laissé tenté, mais est-ce sa faute? Est-ce que cela n'arrive pas à tout âge, mais surtout pour un veuf...

Chicot fut le clou de la soirée, et fut vivement applaudi.

Bref, cette soirée fut un vrai régal pour tous. Aussi, sommes-nous heureux de féliciter hautement nos jeunes artistes et de les remercier bien sincèrement pour leur dévouement. On nous dit qu'ils vont se remettre à l'ouvrage pour une nouvelle séance aux environs de Pâques. Ils nous donnent l'occasion de faire une bonne oeuvre tout en nous amusant. Tant mieux. Pourquoi n'aurions-nous pas une de ces séances tous les mois. Avis donc à tous ceux et celles qui veulent se dévouer; ils seront toujours les bienvenus.

Hockey — Le 19 janvier dernier notre club rendait visite à ses voisins de Blaine Lake, et, après une lutte acharnée, remportait une seconde victoire sur ce club, par 5 points contre 3.

Le 26, le club de Shelbrook venait jouer sa première partie contre les nôtres. Comme il manquait aux nôtres deux de leurs meilleurs hommes empêchés de jouer par la maladie, les étrangers remportèrent une victoire facile par 6 à 2. Mais nous espérons en une revanche éclatante dans quelques jours, à Shelbrook même.

— Notre concitoyen J. B. Dorais nous est revenu jeudi, 1er février, d'un voyage dans l'Est, où il était allé assister aux noces d'or de ses parents. Il se dit enchanté de son voyage, mais aussi, heureux de revenir parmi les siens. L'Ouest vaut tout aussi bien que l'Est.

Feuilleton du Patriote de l'Ouest.

LES ANCIENS CANADIENS

par

Philippe Aubert de Gaspé

Publié avec l'autorisation de la Librairie Beauchemin, propriétaire des droits d'auteur de cet ouvrage.

No. 27

Jamais, dit Blanche, jamais mon cher Arché. Les femmes de ma famille, aussi bien que les hommes, n'ont jamais manqué à ce que le devoir prescrit, n'ont jamais reculé devant aucun sacrifice, même les plus pénibles. Deux de mes tantes, encore jeunes alors, dirent un jour à mon père: Tu n'as pas déjà trop de fortune, d'Haberville, pour soutenir dignement le rang et l'honneur de notre maison: notre dot, ajoutèrent-elles en riant, y ferait une brèche considérable; nous entrons demain au couvent, où tout est préparé pour nous recevoir. Prières, menaces, fureur épouvantable de mon père ne purent ébranler leur résolution; elles entrèrent au couvent, qu'elles n'ont cessé d'édifier par toutes les vertus qu'exige ce saint état.

Quand à moi, Arché, j'ai d'autres devoirs à remplir; des devoirs bien agréables pour mon coeur: rendre la vie aussi douce que possible à mes bons parents, leur faire oublier, s'il se peut, leurs malheurs, les soigner avec une tendre affection pendant leur vieillesse, et recevoir entre mes bras leur dernier soupir. Bénie par eux, je prierai Dieu sans cesse, avec ferveur, de leur accorder le repos qui leur a été refusé sur cette terre de tant de douleurs. Mon frère Jules se mariera, j'élèverai ses enfants avec la plus tendre sollicitude, et je partagerai sa bonne et sa mauvaise fortune, comme doit le faire une soeur qui l'aime tendrement.

De Locheill et son amie s'acheminèrent en silence vers le logis; les derniers rayons du soleil couchant qui miroitaient sur l'onde paisible et sur les sables argentés du rivage avaient prêté un nouveau charme à ce paysage enchanteur; mais leur âme était devenue subitement morte aux beautés de la nature.

Un vent favorable s'éleva le lendemain, vers le soir; le vaisseau qui avait amené de Locheill, leva l'ancre aussitôt, et M. d'Haberville chargea José de conduire son jeune ami à Québec.

La conversation, pendant la route, ne tarit point entre les deux voyageurs: le sujet était inépuisable. Arrivé cependant vers les cinq heures du matin sur les côtes de Beaumont, de Locheill dit à José:

— Je m'endors comme une marmotte: nous avons veillé bien tard hier, et j'étais si fiévreux que j'ai passé le reste de la nuit sans sommeil; faites-moi le plaisir de me chanter une chanson pour me tenir éveillé.

Il connaissait la voix rauque et assez fausse de son compagnon, ce qui lui inspirait une grande confiance dans ce remède anti-soporifique.

— Ce n'est pas de refus, reprit José, qui, comme presque tous ceux qui ont la voix fausse, se piquait d'être un beau chanteur, ce n'est pas de refus; d'autant plus qu'en vous endormant, vous courez risque de vous casser la tête sur les cailloux, qui n'ont pu guère tenir en place depuis le passage de la Corriveau; mais, je ne sais trop par où commencer. Voulez-vous une chanson sur la prise de Berg-op-Zoom?

— Passe pour Berg-op-Zoom, dit Arché, quoique les Anglais y aient été assez maltraités.

— Hem! hem! fit José, c'est toujours une petite revanche sur l'ennemi, qui nous a pas mal chicotés en 59.

C'est st'ilà qu'a pincé Berg-op-Zoom *(bis)*
Qu'est un vrai moule à *Te Deum*.
Dame! c'est st'ilà qu'a du mérite
Et qui trousse un siège bien vite.

— Mais c'est adorable de naïveté, s'écra de Locheill.

— N'est-ce pas, capitaine? dit José, mais continuez; j'ai hâte d'entendre la fin: vous ne resterez pas en si bon chemin.

— C'est de votre grâce, capitaine, dit José en portant la main à son bonnet qu'il souleva à demi.

Comme Alexandre il est petit,
Mais il a bien autant d'esprit;
Il en a toute la vaillance,
De César toute la prudence.

—"Mais il a bien autant d'esprit". répéta Arché est un trait des plus heureux! Où avez-vous pris cette chanson?

— C'est un grenadier qui était au siège de Berg-op-Zoom qui la chantait à mon défunt père. Il disait que ça chauffait dur, allez, et il en portait des marques; il ne lui restait plus qu'un oeil, et il avait tout le cuir emporté à partir du front jusqu'à la mâchoire; mais comme toutes ces avaries étaient du côté gauche, il ajustait encore son fusil proprement du côté droit. Mais laissons-le se tirer d'affaire; c'est un gaillard qui ne se mouchait pas d'un hareng, et je suis sans inquiétude pour lui. Voyons le troisième couplet qui est l'estèque (le dernier).

J'étrillons messieurs les Anglés
Qu'avions voulu faire les mauvés.
Dame! c'est qu'ils ont trouvé des drilles
Qu'avec eux ont porté l'étrille!

— Délicieux! d'honneur, s'écria de Locheill: ces Anglais qui ont voulu faire les mauvais! ces drilles qui ont porté l'étrille! toujours adorable de naïveté! Oui, continua-t-il, ces doux et paisibles Anglais qui s'avisent un jour de faire les mauvais pour se faire étriller à la peine; moi qui croyais les Anglais toujours hargneux et méchants!.... Charmant! toujours charmant!

— Ah dame! écoutez, capitaine, fit José, c'est la chanson qui dit cela; moi je les ai toujours trouvés pas mal rustiques et bourrus, vos Anglais; pas toujours, non plus aisés à étriller, comme notre guevalle Lubine, qui est parfois fantasque et de méchante humeur, quand on la frotte trop fort: témoin, la première bataille des plaines d'Abraham.

— Ce sont donc les Anglais qui ont porté l'étrille? dit Arché.

José se contenta de montrer son moignon de bras, autour duquel il avait entortillé la lanière de son fouet, faute de mieux.

Les deux voyageurs continuèrent leur route pendant quelque temps en silence; mais José, s'apercevant que le sommeil gagnait son compagnon, lui cria:

— Eh! eh! capitaine, l'endormitoire vous prend; prenez garde, vous allez, sauf respect, vous casser le nez. Je crois que vous auriez besoin d'une autre chanson pour vous tenir éveillé. Voulez-vous que je vous chante la complainte de Biron?

— Quel est ce Biron? dit de Locheill.

— Ah dame! mon oncle Raoul, qui est un savant, dit que c'était un prince, un grand guerrier, le parent et l'ami du défunt roi Henri IV, auquel il avait rendu de grands services: ce qui n'empêcha pas qu'il le fit mourir, comme s'il eût été un rien de rien. Et sur ce que je m'apitoyais sur son sort, lui et M. d'Haberville me dirent qu'il avait été traître à son roi, et de ne jamais chanter cette complainte devant eux. Ça m'a paru drôle, tout de même, mais j'ai obéi.

— Je n'ai jamais entendu parler de cette complainte, dit Arché, et comme je ne suis pas aussi sensible à l'endroit des rois de France que vos maîtres, faites-moi le plaisir de la chanter.

José entonna alors d'une voix de tonnerre la complainte suivante:

Le roi fut averti par un de ses gendarmes,
D'un appelé Lafin, capitaine des gardes:
Sire, donnez-nous garde du cadet de Biron,
Qui a fait entreprise de vous jouer trahison.

Lafin n'eut point parlé, voilà Biron qui entre
Le chapeau à la main faisant la révérence;
C'est en lui disant: Sire, vous plaît-il de jouer
Mille doublons d'Espagne, que je viens de gagner?

— Si tu les as, Biron, va-t'en trouver la reine,
Va-t'en trouver la reine, elle te les jouera,
Car des biens de ce monde longtemps tu ne jouiras.

Il n'eut pas joué deux coups, le grand prévost qui entre
Le chapeau à la main faisant la révérence,
C'est en lui disant: Prince, vous plait-il de venir
Ce soir à la Bastille, où vous faudra coucher?

— Si j'avais mon épée, aussi mon arme blanche!
Ah! si j'avais mon sabre et mon poignard doré,
Jamais prévost de France ne m'aurait arrêté.

Il y fut bien un mois, peut-être six semaines,
Sans être visité de messieurs, ni de dames,
Hors trois gens de justice faisant les ignorants
Lui ont demandé: Beau prince, qui vous a mis céans?

— Céans qui m'y ont mis ont pouvoir de m'y mettre;
C'est le roi et la reine, que j'ai longtemps servis,
Et, pour ma récompense, la mort il faut souffrir.

Se souvient-il le roi des guerres savoyardes,
D'un coup d'arquebusade que je reçus sur mon corps?
Et pour ma récompense il faut souffrir la mort!

Que pense-t-il le roi, qu'il faut donc que je meure,
Que du sang des Biron encore il en demeure:
J'ai encore un frère, le cadet d'après moi,
Qui en aura souvenance, quand il verra le roi.

Pour le coup de Locheill était complètement éveillé: la voix de stentor de José aurait réveillé la Belle au bois dormant, plongée depuis un siècle dans le sommeil le plus profond: ce qui est pourtant un assez joli somme, même pour une princesse qu'on supposerait avoir ses franches coudées pour se passer cette fantaisie.

— Mais, dit José, vous monsieur, qui êtes presque aussi savant que le chevalier d'Haberville, vous pourriez peut-être me dire quelque chose de ce méchant roi qui avait fait mourir ce pauvre monsieur Biron, qui lui avait rendu tant de services.

— Les rois, mon cher José, n'oublient jamais une offense personnelle; et, comme bien d'autres qui n'oublient jamais les fautes d'autrui, même après expiation, ils ont la mémoire courte pour les services qu'on leur a rendus.

— Tiens; c'est drôle tout de même, moi qui croyais que le bon Dieu ne leur avait rien refusé. La mémoire courte! c'est farceur.

Arché reprit en souriant de la naïveté de son compagnon:

— Le roi Henri IV avait pourtant une bonne mémoire, quoiqu'elle lui ait fait défaut dans cette occasion: c'était un excellent prince, qui aimait tous ses sujets comme ses propres enfants, qui faisait tout pour les rendre heureux, et il n'est pas surprenant que sa mémoire soit encore si chère à tout bon Français, même après cent cinquante ans.

— Dame! dit José, ce n'est pas surprenant si les sujets ont meilleure mémoire que les princes! C'était toujours cruel de sa part de faire pendre ce pauvre M. Biron!.

— On ne pendait pas la noblesse en France, fit Arché; c'était un de leurs grands privilèges: on leur tranchait simplement la tête.

— C'était toujours un bon privilège. Ça faisait peut-être plus de mal, mais c'était plus glorieux de mourir par le sabre que par la corde.

— Pour revenir à Henri IV, dit Arché, il ne faut pas le condamner trop sévèrement: il vivait dans des temps difficiles, à une époque de guerres civiles; Biron, son parent, son ami jadis, l'avait trahi, et il méritait doublement la mort.

— Pauvre M. Biron, reprit José, il parle pourtant ben dans sa complainte.

— Ce ne sont pas toujours ceux qui parlent le mieux qui ont le plus souvent raison, dit Arché; rien ne ressemble plus à un honnête homme qu'un fripon éloquent.

— C'est pourtant vrai ce que vous dites là, M. Arché: nous n'avons qu'un pauvre voleur dans notre canton, et comme il est sans défense, tout le monde le mange à belles dents, tandis que son frère, qui est cent fois pire que lui, trouve le tour, avec sa belle langue, de passer pour un petit saint. En attendant, voici la ville de Québec! mais pas plus de pavillon blanc que sur ma main, ajouta José en soupirant.

Et pour se donner une contenance, il chercha sa pipe dans toutes ses poches en grommelant et répétant son refrain ordinaire:

— "Nos bonnes gens reviendront."

José passa deux jours à Québec, et s'en retourna chargé de tous les cadeaux que de Locheill crut lui être agréables. Il aurait bien désiré aussi envoyer quelques riches présents à la famille d'Haberville, il n'y aurait pas manqué dans d'autres circonstances; mais il craignait de les blesser dans leur amour-propre. Il se contenta de dire à José en lui faisant ses adieux:

— J'ai oublié au manoir mon livre d'heures; priez mademoiselle Blanche de vouloir bien me le garder jusqu'à mon retour: c'était un "Pensez-y-bien".

CHAPITRE DIX-SEPTIEME

Le foyer domestique

Il s'était passé des événements bien funestes depuis le jour où, réunis à la table hospitalière du capitaine d'Haberville, les parents et amis de Jules lui faisaient les derniers adieux avant son départ pour la France. Le temps avait fait son oeuvre ordinaire de destruction sur les vieillards; l'ennemi avait porté le fer et le feu dans les demeures des paisibles habitants de la colonie; la famine avait fait de nombreuses victimes; la terre avait été abreuvée à grands flots du sang de ses vaillants défenseurs; le vent et la mer avaient englouti un grand nombre d'officiers d'extraction noble, que le sort des combats avait épargnés. Tous les éléments destructeurs s'étaient gorgés du sang des malheureux habitants de la Nouvelle France. L'avenir était bien sombre surtout pour les gentilshommes déjà ruinés par les dégâts de l'ennemi; pour eux qui, en déposant l'épée, leur dernière ressource, le dernier soutien de leurs familles, allaient être exposés aux privations les plus cruelles; pour eux qui voyaient dans l'avenir leurs descendants déclassés, végéter sur la terre qu'avaient illustrée leurs vaillants aïeux.

La cité de Québec, qui semblait braver jadis, sur son rocher, les foudres de l'artillerie et de l'escalade des plus vaillantes cohortes, l'orgueilleuse cité de Québec, encore couverte de décombres, se relevait à peine de ses ruines. Le pavillon britannique flottait triomphant sur sa citadelle altière; et le Canadien qui, par habitude, élevait la vue jusqu'à son sommet, croyant y trouver encore le pavillon fleurdelisé de la vieille France, les reportait aussitôt avec tristesse vers la terre, en répétant, le coeur gros de soupirs, ces paroles touchantes: "Nous reverrons pourtant nos bonnes gens!"

Il s'était passé depuis quelques années des événements qui devaient certainement navrer le coeur des habitants de ce beau pays, appelé naguère la Nouvelle-France.

Le lecteur retrouvera, sans doute avec plaisir, après tant de désastres, ses anciennes connaissances assistant à une petite fête que donnait M. d'Haberville pour célébrer le retour de son bon fils. Le bon gentilhomme même, quoique presque centenaire, avait répondu à l'appel. Le capitaine des Ecors, compagnon d'armes de M. d'Haberville, brave officier ruiné par la conquête, sa famille et quelques autres amis faisaient une partie de la réunion. Une petite succession, que Jules avait recueillie en France d'un de ses parents péri dans le naufrage de *l'Auguste*, en apportant plus d'aisance dans le ménage, permettait à cette famille d'exercer une hospitalité qui lui était interdite depuis longtemps.

Tous les convives étaient à table, après avoir attendu inutilement Archibald de Locheill dont on ne pouvait expliquer l'absence, lui d'ordinaire si ponctuel en toute occasion.

— Eh bien! mes chers amis, dit M. d'Haberville au dessert, que pensez-vous des présages qui m'avaient tant attristé il y a dix ans? Votre opinion d'abord, M. le curé, sur ces avertissements mystérieux que le Ciel semblait m'envoyer?

— Je pense, répondit M. le curé, que tous les peuples ont eu ou ont cru avoir leurs présages, dans les temps même les plus reculés. Mais, sans chercher bien loin, dans les temps comparativement modernes, l'histoire romaine fourmille de prodiges et de présages. Les faits les plus insignifiants étaient classés, comme bons ou mauvais présages: les augures consultaient le vol des oiseaux, les entrailles des victimes, que sais-je? Aussi, prétend-on que deux de ces véridiques et saints personnages ne pouvaient se regarder sans rire.

— Et vous en concluez? dit M. d'Haberville.

— J'en conclus, répliqua le curé, qu'il ne faut pas s'y arrêter; qu'en supposant même qu'il plût au Ciel, dans certaines circonstances exceptionnelles, de donner quelques signes visibles de l'avenir, ce serait une misère de plus à ajouter à celles déjà innombrables auxquelles la pauvre humanité est exposée. L'homme, naturellement superstitieux, serait dans un état continuel d'excitation fébrile insupportable, cent fois pire que le malheur qu'il redouterait sans cesse.

— Eh bien! dit monsieur d'Haberville, qui, comme tant d'autres ne consultait autrui que pour la forme, je crois, moi, fort de mon expérience, qu'il faut y ajouter foi le plus souvent. Toujours est-il que les présages ne m'ont jamais trompé. Outre ceux dont vous avez été vous-mêmes témoins oculaires, je pourrais en citer encore un grand nombre d'autres.

Je commandais, il y'a environ quinze ans, une expédition contre les Iroquois, composée de Canadiens et de sauvages hurons. Nous étions en marche, lorsque je ressentis tout à coup une douleur à la cuisse, comme si un corps dur m'eût frappé; la douleur fut assez vive pour m'arrêter un instant. J'en fis part à mes guerriers indiens; ils se regardèrent d'un air inquiet, consultèrent l'horizon, respirèrent l'air à pleine poitrine, en se retournant de tous côtés, comme des chiens de chasse en quête de gibier; puis, certains qu'il n'y avait pas d'ennemis près de nous, ils se remirent en marche. Je demandai au Petit-Etienne, chef des Hurons, qui paraissait inquiet, s'il craignait quelque surprise: — "Pas que je sache, fit-il, mais, à notre première rencontre avec l'ennemi, tu seras blessé à la même place où tu as ressenti la douleur." Je ne fis qu'en rire; ce qui n'empêcha pas que deux heures après, une balle iroquoise me traversa la cuisse au même endroit, sans, heureusement, fracturer l'os. Non, messieurs, les présages ne m'ont jamais trompé.

(à suivre)

Les Anciens Canadiens, *par Philippe Aubert de Gaspé. En vente à la librairie Beauchemin, Montréal au prix d'une piastre le volume broché.*

Prince-Albert

Souscription pour subvenir aux frais de la Convention

Le comité des finances, sous la présidence de MM. J. McCloskey, gérant de la banque d'Hochelaga, ouvre cette semaine une souscription parmi les Franco-Canadiens de Prince-Albert pour aider à couvrir les frais encourus par l'organisation de la Convention des 20, 21 et 22 courant.

Nous publions ci-dessous les sommes déjà perçues. Tous nos compatriotes doivent s'attendre à être approchés ces jours-ci et nous comptons que chacun saura se montrer généreux.

S.G. Mgr Prud'homme	$25.00
L'Honorable Juge Turgeon	25.00
La Bonne Presse Limitée	25.00
Abbé J. H. Brodeur	10.00
J. A. Fortin	10.00
D. Frémont	5.00
Charles Renaud	5.00
J. E. Morrier	5.00
D. Ouimet	5.00
J. E. Lussier	5.00
A. P. Godin	5.00
M. J. MacCloskey	5.00
Cyrille Létourneau	5.00
Armand Renuart	5.00
Jules Casgrain	5.00
Dr A. Montreuil	5.00
S. Jaspar	5.00
Mlle Y. Gagnon	3.00
Total	$158.00

Soirée de l'A. C. F. C. dimanche

N'oubliez pas la soirée de l'A.C.F.C. dimanche prochain. Ce sera la dernière avant la convention et elle prend de ce fait une importance exceptionnelle.

Il y aura le programme habituel de cartes, de chants et de musique. M. Charles Renaud, secrétaire du cercle local, fera une causerie.

-- Nous sommes heureux d'apprendre que M. Louis Valade, parti il y a quelque temps pour la Californie, se sent maintenant beaucoup mieux et compte nous revenir bientôt parfaitement rétabli. Il est en ce moment à Los Angeles.

L'exposition de volailles s'est ouverte hier dans l'ancien moulin Kidd; elle se poursuit encore aujourd'hui et demain.

-- Une vague de froid nous a visités la semaine dernière, le thermomètre est descendu jusqu'à 45 au-dessous de 0 en certains endroits, mais cette basse température a été de courte durée.

-- A 11 heures, mercredi, ont eu lieu à la cathédrale du Sacré Coeur, les funérailles de Earl Barette, fils de M. William Barette, décédé à Prince-Albert le 29 janvier 1923, à l'âge de 11 ans. Nos sympathies à la famille.

-- M. Gorges Corbeil, de St-Brieux, était de passage à nos bureaux la semaine dernière.

Les Juifs dans le monde et au Canada

Selon le dernier annuaire statistique israélite (*The Jewish Year Book*), il y a présentement, dans l'univers, à peu près 15 millions et demi de Juifs, dont 9,250,000 rien que dans les pays slaves, en Autriche et en Hongrie.

En Palestine, où l'on vient d'établir sous protectorat anglais un Etat exprès pour eux, ils ne forment guère qu'un huitième de la population, soit 85,000 âmes. Aux Etats-Unis, des statistiques vieilles déjà de quatre ans en placent le nombre connu à 3,300,000. A New-York, selon l'*American Israelite*, il y en a 1,500,000, soit un dixième de la population juive totale du monde, plus que le double de ce qu'était la population de Jérusalem au temps de sa destruction.

Au Canada, nous ignorons encore quel nombre d'Israélites il y a, selon le dernier recensement décennal (1921); mais nous l'apprendrons d'ici quelques mois. On peut, sans dépasser la vérité et même en restant en deça, dire qu'il y a à Montréal à peu près soixante mille Juifs, dont un grand nombre sont inscrits sous la désignation de Russes, Polonais, Galiciens, Ukraniens, Roumains, parce qu'ils sont venus de Russie, de Pologne, de Galicie, d'Ukraine, de Roumanie; et le Canada doit en compter au-bas mot une couple de cent mille, sinon un quart de million.

Vache et cochon

Ces Américains sont parfois impayables. A Saint-Louis, Missouri, un inspecteur de l'Instruction a suggéré qu'on accepte au jardin zoologique de la ville une vache et un cochon. Cela peut paraître une blague, mais la proposition a été faite sérieusement. L'inspecteur en question a interrogé à plusieurs reprises les élèves des écoles de la ville, et il en est arrivé à la conclusion que, sur 5,376 enfants, 40 pour cent n'ont jamais vu un mouton, et que 17 pour cent n'ont jamais jeté les yeux sur un cochon. Pour ce qui est des vaches, 12 enfants sur cent n'en ont jamais vu non plus. Ces animaux, pour les enfants de Saint-Louis, sont devenus plus étranges que les éléphants, les lions et les singes, dont on a toujours dans les cirques et les jardins zoologiques un bon nombre de spécimens. La constatation de l'inspecteur américain n'est pas un témoignage en faveur du système scolaire dont nos voisins sont si fiers. Il est vrai que toutes les écoles ne peuvent avoir dans leur cour une vache et un cochon. Mais on devrait trouver quelque moyen d'en montrer aux jeunes Américains, au moins une fois, afin que, dans la vie, ils ne soient pas exposés à prendre une vache pour un cochon, et vice-versa.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

BIG RIVER, Sask.

Les derniers arrangements viennent d'être faits au sujet de la vente des billets pour les fêtes du "Dog Derby" et du tirage au sort du lot et cottage à Ladder Lake donné à l'Association par la Big River Development Co.

Un bouton-souvenir et un billet d'entrée pour une personne à tous les sports et toutes les attractions du carnaval seront vendus pour une piastre. Un bouton semblable avec un billet d'entrée pour une personne à toutes les fêtes, y compris la masquarade les 6, 7 et 8 mars, seront vendus pour $5.00.

Chacun des billets portera un numéro et le soir du 8 mars, la reine du carnaval tirera le numéro gagnant le cottage.

Des billets seront mis en vente dans quelques jours à Prince-Albert et dans les autres centres de la province. Là où il n'y a pas de billets en vente, on peut s'en procurer en écrivant au secrétaire W. E. Wakefield, Big River.

LAFOND, Alta.

Le 26 déc. 1922, avait lieu le mariage de Mlle Alexandra Noël et de M. Hector Dupuis, de cette paroisse. Après la cérémonie, les époux se rendirent au presbytère, où ils reçurent les félicitations et les souhaits d'une foule d'amis. Ils prirent le déjeuner avec M. le curé et dans l'après-midi ils partirent pour leur voyage de noces à Edmonton et à Morinville.

Les deux nouveaux époux sont bien connus et estimés dans la paroisse, Mlle Noël était depuis plus d'un an ménagère de notre curé.

DEBDEN, SASK.

M. Brault, de Montréal, est retourné chez lui après avoir passé quelque temps à Debden.

-- M. Danserau, de Vonda, était l'hôte de M. l'abbé A. Louison, curé de Shell River, la semaine dernière. A son retour il est allé saluer notre curé.

-- M. Lepalme, employé à notre succursale de la Banque d'Hochelaga, depuis quelque temps, séjournera parmi nous.

-- Plusieurs familles nous ont quittés pour l'Est des Etats-Unis. Ces familles sont M. et Mme Denis Huot, M. et Mme Philippe Thibodeau, M. et Mme Albert Huot, autrefois de Debden, et Mme Joseph Larose, de Shell River.

-- Nous sommes heureux de saluer l'arrivée de M. Ouellet au milieu de nous. M. Ouellet a demeuré tout près de dix ans à Kenwood et il semble vouloir s'établir définitivement à Debden.

-- La joute de dames pour le championnat du nouveau club de Debden aura lieu les 12, 14 et 16 février. Parmi ceux qui y prendront part, on mentionne les noms suivants: M. l'abbé J. E. Joyal, M. M. P. Larose, O. Demers, Henry Tardif, Rodolphe Beaulac, Frank Béliveau, Eugène Cyr, Edmond Tremblay, A.A. Demers, Phillias Fontaine, Victor Demers et Zéphirin Lajeunesse. Tous ceux qui désirent prendre part à ce concours peuvent se faire inscrire jusqu'au 28 février. Prix d'entrée 50c. Spectateurs 25c. Le Secrétaire.

-- Un faux circuit s'est produit dans le puits de M. Ath. Lajeunesse la semaine dernière. M. Lajeunesse était à faire partir un bâton de dynamite dans l'espoir de dégager le puits. Au lieu de produire le résultat attendu, l'explosif a pris la direction d'un étang situé à quelques arpents par une veine d'eau. Ah! quel malheur!

-- Il y a eu 32 baptêmes, 11 sépultures et 4 mariages durant l'année 1922.

-- M. et Mme Hormidas Demers nous ont quittés pour aller s'établir à Ham, N. Dakota. Nous leur souhaitons un heureux voyage et prompt retour.

ARBORFIELD

Mardi, le 23 janvier courant a été célébré le mariage de M. Eugène Favreau, fils de Mme Vve L. Favreau, et de Mlle Andréa Hudon, fille de M. Philippe Hudon. A l'église, bénédiction par M. le Curé Carpentier, et grand'messe à laquelle assistaient un bon nombre de paroissiens. L'épouse était accompagnée de son père, comme témoin; l'époux, par son frère, M. Albert Favreau. Fille d'honneur: Mlle Germaine Blanchet, nièce du marié; garçon d'honneur: M. Fernand Hudon, frère de la mariée. Après la messe, M. le Curé prit une photographie des nouveaux époux, des deux témoins, de la fille et du garçon d'honneur.

Le déjeuner fut pris chez le père de la mariée, M. Philippe Hudon. Déjeuner excellent,—arrosé d'un petit verre de vin très délectable, — auquel firent hautement honneur tous les convives et plus spécialement les nouveaux mariés. Puis gaiement la noce se dirigea chez Mme Vve Louis Favreau, mère du marié, pour y prendre le dîner. Une table immense et somptueuse attendait, et une quarantaine de convives ont pu apprécier la succulence comme la délicatesse des mets aussi nombreux que variés. Ce dîner fut suivi d'une bonne et gracieuse sauterie, de musique, chansons et déclamations.

Parmi la nombreuse réunion nous avons pu remarquer: M. et Mme Philippe Hudon, parents de la mariée; M. et Mme Wilfrid Favreau; M. et Mme Albert Favreau; M. Aram Favreau; Mlle Alice Favreau; Mlle Claire et Germaine Blanchet; M. et Mme Ferdinand Carpentier; MM. Georges et Lionel Carpentier; M. et Mme Louis Ph. Hudon; M. Fernand Hudon, garçon d'honneur; Mlle Marie-Paule Hudon, soeur de la mariée; MM. Adrien, Paul-Etienne et Charles Hudon, frères de la mariée; M. Joseph Hudon; M. et Mme Lebel; M. et Mme Frank Soucy; M. et Mme J. E. Rodrigue; M. et Mme Xavier Soucy; M. et Mme Armand Lalonde; Mlles Germaine Hudon, Yvonne Hudon, Delimas Soucy Jeanne Lebras, Mlles Levasseur, Alice Voyer, Adrienne April, Elva et Lorette Lalonde, Donalda Brisebois, Eméranciennne Fouché, Béatrice Hébert, Athée Hébert, Jane Foster; et parmi les garçons, MM. A. St-Amant, A. Leduc, Emile Caouette, Omer Hébert, Joseph Bernatchez, Joseph Sirois, Ed. et Ovila Goyer, Théodule Lalonde, Ulric Lalonde, Paul-E. Soucy, Henri Yargeau, M. Gosselin, instituteur, Edgard Hébert, Arthur Hudon, Eugène, Alphonse et Adrien April, Albert Valois, Az. Fouché, Henri Brisebois, C. Rancourt....Beaucoup d'autres noms nous échappent.

La musique a été exécutée par M. Xavier Soucy, notre talentueux violoniste, et par Mme Lebel et Mlles Alice Voyer et Eméranciennne Fouché, pianistes.

Nous ne voulons pas oublier la nouvelle épouse, qui rendit quelques morceaux choisis de piano, et qui nous chanta une ravissante chanson d'épousée. Entre autres morceaux de piano, mentionnons un superbe duo exécuté par la mariée et sa fille d'honneur, Melle Germaine Blanchet.

Ce ne fut qu'aux petites heures du matin suivant qu'on se sépara, chacun pour regagner son foyer respectif, et chacun tout à fait charmé de la magnifique réception faite par Mme Louis Favreau en l'honneur de son fils et de l'épousée. Le souvenir d'une tête aussi brillante et aussi cordiale restera longtemps dans la mémoire de nos amis d'Arborfield. Et les nouveaux époux ne manquent pas de bons souhaits en franchissant le seuil de cette vie nouvelle.

Un brise-vent sur chaque ferme

(Notes des fermes expérimentales)

Il y a encore trop peu de gens qui se rendent compte du rôle important que jouent les brise-vents sur la ferme dans les grandes plaines de l'Ouest canadien. Trop souvent, on considère que ces brise-vents sont un luxe que l'on ne peut se payer que lorsque tout le reste de la ferme a été bien aménagé et que tous les travaux du pionnier ont été terminés.

En réalité, l'établissement de brise-vents autour des bâtiments de la ferme doit être considéré comme une dépense indispensable et que chaque colon devrait faire aussitôt que possible après qu'il s'est établi.

La plantation d'arbres n'exige pas une mise de fonds considérable car la station forestière du gouvernement fédéral fournit les arbres; le colon, lui, n'est appelé qu'à fournir la terre et la main-d'oeuvre.

La valeur de la ferme augmente en proportion du développement du brise-vent. Au bout de quelques années, les brise-vents qui ont été bien placés et dont on a pris un bon soin paieront ce qu'ils ont coûté en abaissant la consommation du combustible et des fourrages, car les bâtiments qu'ils protègent en s'opposant aux vents restent beaucoup plus chauds.

Nous avons fait une expérience à Scott pour voir ce que peuvent rapporter les pommes de terre lorsqu'elles sont cultivées sous l'abri d'un brise-vent et ce qu'elles rapportent lorsqu'elles sont cultivées en plein air, sans brise-vent. En 1920, deux variétés cultivées à l'intérieur d'un brise-vent ont rapporté 215 pour cent de plus que les autres. En 1921, les mêmes deux variétés étaient à l'essai; elles ont rapporté 236 pour cent. En 1922, cinq variétés ont été comparées; cette fois, la différence n'a été que de 83, pour cent à cause d'une sécheresse anormale qui a eu lieu pendant l'été suivie par les pluies abondantes à la mi-août. Les carottes potagères et de grande culture essayées de la même façon ont donné des résultats semblables. Ceci indique donc que les brise-vents sont inestimables pour des plantes qui donnent une récolte d'une valeur considérable à l'acre comme les pommes de terre et les légumes.

Nous avons à l'essai à Scott un bon nombre d'espèces différentes d'arbres et d'arbrisseaux pour faire des haies. Lorsque l'on désire arrêter complètement le vent et faire une haie permanente, l'un des meilleurs arbres que l'on puisse se procurer est l'épinette blanche du pays. Cette haie a deux défauts cependant; elle est lente à s'établir et il est plus difficile également de transplanter les conifères que des arbres à feuilles, mais un brise-vent de conifères sur une ferme, une fois établi, ajoute beaucoup au confort et à l'apparence de la ferme.

Comme arbre à pousse rapide qui puisse arrêter le vent, le peuplier russe s'est montré l'un des plus satisfaisants. Il se propage rapidement au moyen d'éclats; cependant pour faire un brise-vent il est généralement admis qu'il vaut mieux avoir une plantation de plusieurs espèces, comme celles qui sont fournies par la station forestière par exemple.

Le caragan, que l'on appelle aussi "Arbre aux pois de la Sibérie", est sans doute l'un des meilleurs arbrisseaux pour une haie simple, comme celle dont on se sert souvent autour des jardins. Pour les conditions de terre sèche, comme celles qui existent sur cette station, le caragan se développe plus rapidement que le saule, car il est plus rustique et ne gèle pas. Une rangée simple, à intervalles de dix-huit pouces entre les arbres, donne une pousse compacte à partir de la ligne même du sol et par conséquent arrête le vent beaucoup mieux que toute autre espèce d'arbre, à l'exception des conifères. Remarquons cependant que le caragan ne pousse pas bien sur les sols alcalins, pas plus que sur les sols humides.

On peut beaucoup améliorer l'aspect de la ferme et augmenter sa valeur au moyen de brise-vents et de haies bien plantés, bien disposés, bien aménagés et bien entretenus; la vie sera plus agréable, on dépensera moins en aliments et en combustibles, le jardin rapportera plus et l'on sera plus encouragé à rester permanent dans la région des grandes plaines.

M. J. Tinline, Régisseur,
Station expérimentales du Dominion, Scott, Sask.

Le Ku Klux klan va opérer en Europe

New York — Un télégramme d'Atlanta (Georgie) annonce que le chef du Ku Klux Klan, le "géant impérial", Edwards Young Clarke, a déclaré que la fameuse Société secrète allait étendre son activité en Europe.

Edwards Young Clarke se rendra lui-même avec une nombreuse suite, en Angleterre; il établira son quartier général à Londres, puis, après avoir recruté des affiliés dans la capitale anglaise, il continuera sa route sur la France et sur l'Italie.

Marché aux grains de Winnipeg

Blé -- Nord No. 1, 1.07 3-4; Nord No. 2, 1.06 3-4; Nord No.3, 1.04; No. 4 99; No. 5 92; No. 6, 85; fourrage 76; voie, 1.08.

Avoine -- No. 2 C. W., 46 5-8; No. 3 C. W. et fourrage extra No. 1, 42 1-8; fourrage No. 1, 40 1-8; No. 2, 38 7-8; rejetée, 36 5-8; voie, 46 5-8.

Orge -- No. 3 C. W., 53 5-8; No. 4, C.W., 49 5-8; rejeté et fourrage, 45; voie, 53 3-4.

Lin -- No. 1 N. W. C., 2.17 1-4; No. 2 C.W., 2.13 3-4; No. 2 C. W. et rejeté, 1.89 3-4; voie, 2.16 3-4.

Seiggle -- No. 2 C. W. 79 1-2.

Marché aux animaux de Winnipeg

Bouvillons de boucherie, $5 et $5.50.

Génisses de boucherie de choix, $6.00.

Vaches de boucherie, $3.50 et $4.

Porcs de choix, $9.00 et $9.90.

Brebis de boucheries, $9.50 à $10.50.

Marché au grain de Prince-Albert

Blé -- No.1. 87; No.2, 85; No. 3, 83; No. 4, 77; No. 5, 72.

PETITES ANNONCES

HOMME MARIE connaissant les deux langues demande emploi dans un magasin général. Expérience et excellentes références. S'adresser à casier 2, *Le Patriote de l'Ouest* 53 P

ON DEMANDE -- Une institutrice possédant un certificat de 2ème classe, pouvant enseigner les deux langues. Ecole du 1er mars à Noël. Salaire, $1100. S'adresser à Albert Morin, sec.-trés., Spalding, Sask. 49-51

ON DEMANDE A LOUER — Dans le district de Prince-Albert, un quart ou une demi-section de terre, avec ou sans roulant. S'adresser au *Patriote*.

Souffrait de calculs bilaires

Mme Geo. McLaren de Hallybury, Ont. écrit: "J'ai souffert de calculs bilaires depuis quatre ans. L'année dernière les souffrances devinrent si pénibles que je dus garder le lit pendant trois mois. Les médecins ne pouvaient rien faire pour moi, excepté de me donner de la morphine pour me soulager. Ils prétendaient que seule une opération pouvait me remettre, mais comme aussi j'ai le coeur faible, je ne voulais pas m'y soumettre. Je commençais à prendre le Novoro du Dr Pierre, et peu à peu j'allai mieux. Dix mois se sont écoulés, et je n'ai jamais ressenti aucun symptôme de calculs bilaires ni de faiblesse de coeur. Je suis en bonne santé maintenant et capable de travailler." Ce remède à l'épreuve du temps est noté pour son effet salutaire sur le foie, les reins et les intestins. On ne peut l'obtenir chez les pharmaciens, des agents spéciaux le fournissent. Pour tous renseignements, écrire à Dr Peter Fahrney et Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

A VENDRE — Une demi-section toute clôturée, près de Prince-Albert. Foin et eau en abondance, bonnes bâtisses près de l'église et de l'école, à un quart de mille d'un embranchement de chemin de fer. S'adresser boîte 2, *Le Patriote de l'Ouest.*

J'AI LE PLAISIR d'annoncer au public que j'ai maintenant à mon atelier un forgeron compétent. Apportez immédiatement votre ouvrage pour être prêt au printemps. A. Audette, Gravelbourg, Sask. 50 P

INSTITUTEUR OU INSTITUTRICE demandé de préférence instituteur, qualifié pour la Saskatchewan, pouvant enseigner les deux langues, pour l'école Grierson, ouverture entre le 15 février au 1er mars. S'adresser au sec-trés. Chs Lescelleur, Vonda, Sask. 48-51

A VENDRE OU ECHANGER pour des livres un titre d'action de *La Bonne Presse*. Pour offres, s'adresser à boîte postale 151, Montmartre, Sask. 48-49

ON DEMANDE DES HOMMES QUI désirent des positions qui leur donneront de $25 à $50 par semaine. Nous pouvons vous assurer une position permanente, comme nous avons une grande demande pour mécaniciens compétents de garage, ingénieurs, experts en piles et en électricité, vulcaniseurs, etc. Il y a aussi des centaines de demandes pour chauffeurs de camions et de taxis. Si vous voulez apprendre, nous promettons de vous rendre compétents en très peu de temps. Classes de jour et du soir. Entrainement scientifique pratique garanti. Demandez notre catalogue fourni gratuitement et notre proposition spéciale. Hemphill Auto & Engeneering Schools 119 20th st. E. Saskatoon.
Nous avons des instructeurs français dans nos écoles. 36—

TERRES A VENDRE — Une terre tout près de l'église, du magasin et d'une boutique de forge, étable neuve de 30x30. Autre terre à 3 milles de l'église, à un demi-mille de deux magasins et du bureau de poste, maison, bonne eau, 150 voyages de foin; 60 acres en culture, 5 acres seulement couverts de branches. Une autre terre à 6 milles de l'église, un quart de mille de l'église. Je vendrais $11 l'acre. Roulant et 8 chevaux. Conditions avantageuses. John Bérubé, Zénon Park, Sask. 46-50

ON DEMANDE — une institutrice pour l'arrondissement scolaire de Saint-Hippolyte No. 2119, qualifiée pour la Saskatchewan, pouvant enseigner les deux langues. Ecole ouvre entre le 1er et le 15 février. Salaire $1.200 pour 210 jours d'enseignement. S'adresser au secrétaire-trésorier A. Guiffrey, Saint Hippolyte, Sask. 48-49P

ON DEMANDE — Pour district école Casavant 3127, instituteur ou institutrice, brevet 2ème ou 3ème classe, pour commencer école le 1er mars. District fournit cuisine et chambre attenant à école. Distance église, 4 milles: Vonda 10 milles. Dire salaire demandé et référence. Ecrire à Clotaire Denis, Vonda, Sask., 48-49

ON DEMANDE — Un homme de métier pour travailler dans une boutique de bourrelier, connaissant aussi le métier de cordonnier, sachant les deux langues et canadien-français catholique. Pour informations s'adresser à D. Lebel, Lampman, Sask. 48-49

ON DEMANDE TRAVAIL LEGER propre et permanent à l'intérieur. Salaire, $25 à $50 par semaine. D'après notre système, vous pourez gagner tout en apprenant le métier de barbier. Nous fournissons les outils. Positions garanties et nous vous aidons à ouvrir votre salon de toilette. Expérience pas nécessaire, l'apprentissage ne dure pas longtemps. Demandez notre catalogue et notre proposition spéciale. Hemphill Barber College 119 20th St. E. Saskatoon.
Nous avons des instructeurs français dans nos écoles. 36—

A VENDRE — Restaurant dans un bon centre, bonnes conditions pour personne connaissant les deux langues. S'adresser à Henri Cloutier, Spalding, Sask. 46-50

REPRESENTANTS DEMANDES — Une des plus importantes manufactures du Canada dans les habits pour hommes désire s'assurer les services d'un certain nombre de représentants dans l'Ouest canadien pour vendre directement au consommateur des habits de toute première qualité à prix raisonnables.

Aucune demande ne sera considérée à moins que le candidat ne puisse fournir de bonnes références et des garanties sérieuses de solvabilité.

Un représentant sérieux et actif devrait se faire au moins $50.00 de salaire par semaine. En faisant sa demande, on est prié de mentionner le territoire qu'on pourrait couvrir. Pour détails s'adresser à: Albert J. Beland, 1552 Mance, Montréal, Qué. 47—

INSTITUTEUR OU INSTITUTRICE enseignant français et anglais, certificat de 3ème classe; salaire $1.200 pour 10 mois d'enseignement. Bonne maison de pension à 5 milles de la ville. S'adresser à H. Lemoine, Sec., Ecole Pelletier 2652, Gravelbourg, Sask. 48-49P

ON DEMANDE — Instituteur ou institutrice qualifié pour le district scolaire de Brushwood, No. 3668, pouvant enseigner les deux langues. Terme commence le 26 février 1923. Salaire $1,000; résidence sur le terrain de l'école, 3 1-2 milles de St-Brieux. S'adresser à J. C. Leach, sec-trés., St-Brieux, Sask. 48-49

INSTITUTRICE DEMANDEE pour l'école Piché, ayant ses diplomes pour la Saskatchewan; capable d'enseigner le français et l'anglais et pouvant commencer aussitôt que possible. S'adresser à Amédée Piché, Sec., Gravelbourg, Sask. 45-49

INSTITUTRICE pour l'arrondissement scolaire d'Albertville, No. 3420, pouvant enseigner les deux langues; n'importe quel diplôme pour la Saskatchewan. S'adresser à J. A. Francoeur, Sec. intérimaire, Albertville, Sask. 45-49

ON DEMANDE — Commission scolaire d'Ormeaux, No. 2943, institutrice ou instituteur qualifié pour la province, pouvant enseigner le français et l'anglais. Bon salaire. Pour plus amples informations s'adresser à Jos. Brassard sec.-trés. Eldred. 46-50

A VENDRE — Magnifique ferme, environ 325 acres dont 200 acres en culture; excellente terre à blé, *agréablement située sur les bords* d'un beau lac, 1 mille de l'école, 4 milles de l'église, 6 milles de la station. Paroisse canadienne-française de la Saskatchewan nord. Cette ferme est toute clôturée et possède une bonne maison, écurie, 2 graineries, glacière. Prix et conditions de vente: $6,000 dont $1,000 comptant, balance $600 par année à 7 p. c. d'intérêt, ou $5,500 comptant. S'adresser au *Patriote.* 49P-51P-1P